



ENVIRONNEMENT

AGENCE SAVOIE

1640 avenue de Chambéry
73190 CHALLES LES EAUX
Tel : 0479714621
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
3 Rue de la Charité
69002 Lyon

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002EW776713-1
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 23/02/2026
Référence mandataire : Tribunal
Judiciaire PARMELAN

DÉSIGNATION DU BIEN

Tribunal Judiciaire PARMELAN
19 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

PROPRIÉTAIRE

PREFECTURE DE REGION
AUVERGNE-RHONE-ALPES
3 Rue de la Charité
69002 Lyon

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence



Diagnostic Plomb avant Travaux

Revêtements et/ou matériaux contenant du plomb



ENVIRONNEMENT

AGENCE SAVOIE

1640 avenue de Chambéry
73190 CHALLES LES EAUX
Tel : 0479714621
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
3 Rue de la Charité
69002 Lyon

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002EW776713-1
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 23/02/2026
Référence mandataire : Tribunal
Judiciaire PARMELAN

DÉSIGNATION DU BIEN

Tribunal Judiciaire PARMELAN
19 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

PROPRIÉTAIRE

PREFECTURE DE REGION
AUVERGNE-RHONE-ALPES
3 Rue de la Charité
69002 Lyon

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence



Diagnostic Plomb avant Travaux

Revêtements et/ou matériaux contenant du plomb

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2020, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY

Référence client : Tribunal Judiciaire PARMELAN

Désignation : Tribunal Judiciaire PARMELAN

Date de construction : Avant 1997

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : PRANGERE GEOFFREY

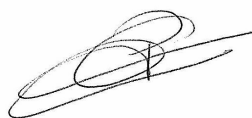
Accompagnateur : (Aucune)

Date de repérage : 23/02/2026

Numéro attestation : CPDI6825

Délivré le : 09/05/2023

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
 PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
 3 Rue de la Charité
 69002 Lyon

Donneur d'ordre :
 PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
 3 Rue de la Charité
 69002 Lyon

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 04/03/2026

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 04/03/2026

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Cafétéria et médecin de prévention - Vol 1 (Entrée)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)
Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)
Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)	Sous-sol 1 - Vol 6 (Archives 1)
Sous-sol 1 - Vol 7 (Archives 2)	Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)
Sous-sol 1 - Vol 9 (Archives 4)	Sous-sol 1 - Vol 10 (Archives 5)
Sous-sol 1 - Vol 11 (Archives 6)	Sous-sol 1 - Vol 12 (Ascenseur 1)
Sous-sol 1 - Vol 13 (Local)	RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)
RDC - Vol 15 (Ascenseur 2)	RDC - Vol 16 (Distribution 1)
RDC - Vol 17 (Porche)	RDC - Vol 18 (Distribution 3)
RDC - Vol 19 (Cage escalier 1)	R+1 - Vol 20 (Cage escalier 3)
R+1 - Vol 21 (Ascenseur 3)	R+1 - Vol 22 (Distribution 4)
R+2 - Vol 23 (Ascenseur 4)	R+2 - Vol 24 (Cage escalier 4)
R+2 - Vol 25 (Distribution 5)	R+3 - Vol 26 (Ascenseur 5)
R+3 - Vol 27 (Cage escalier 5)	R+3 - Vol 28 (Distribution 6)

R+4 - Vol 29 (Ascenseur 6)

R+4 - Vol 30 (Cage escalier 6)

R+4 - Vol 31 (Distribution 7)

R+4 - Vol 32 (Distribution 8)

R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)

Facade bâtiment 4 - Vol 34 (Façade 1)

RDC - Vol 35 (Façade 2)

Sous-sol 1 - Vol 36 (Cage escalier 8)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

1- Réfection de l'ensemble des murs et du sol du bâtiment annexe, ainsi que la partie en sous-sol des archives et de la circulation afin de reboucher les pénétrations de radon.

2- remplacement des lecteur badge et détecteur

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

1- L'ensemble des sols et des murs du bâtiment annexe, ainsi que la partie en sous-sol des archives et de la circulation.

2- Le perimètre concerne un ensemble de pièces défini sur plan

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Parois verticales intérieures et enduits	Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée) - Vol 2 (Bureau) - Vol 3 (W.C) - Vol 4 (Cafétéria)	
Revêtement de mur	Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée) - Vol 2 (Bureau) - Vol 3 (W.C) - Vol 4 (Cafétéria)	
Revêtement de sol	Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée) - Vol 2 (Bureau) - Vol 3 (W.C) - Vol 4 (Cafétéria)	
Parois verticales intérieures et enduits	Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement) - Vol 6 (Archives 1) - Vol 7 (Archives 2) - Vol 8 (Archives 3) - Vol 9 (Archives 4) - Vol 10 (Archives 5) - Vol 11 (Archives 6) - Vol 12 (Ascenseur 1) - Vol 13 (Local) - Vol 36 (Cage escalier 8)	
Plafond et faux-plafonds	Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement)	
Revêtement de sol	Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement) - Vol 7 (Archives 2) - Vol 8 (Archives 3) - Vol 9 (Archives 4) - Vol 10 (Archives 5) - Vol 11 (Archives 6) - Vol 12 (Ascenseur 1) - Vol 13 (Local)	
Parois verticales intérieures et enduits	RDC	Vol 14 (Cage escalier 2) - Vol 16 (Distribution 1) - Vol 18 (Distribution 3)	

Plafond et faux-plafonds	RDC	Vol 14 (Cage escalier 2) - Vol 16 (Distribution 1) - Vol 18 (Distribution 3) - Vol 19 (Cage escalier 1)
Ascenseurs et monte charges	RDC	Vol 15 (Ascenseur 2)
Façades	RDC	Vol 17 (Porche) - Vol 35 (Façade 2)
Parois verticales intérieures et enduits	R+1	Vol 20 (Cage escalier 3) - Vol 22 (Distribution 4)
Ascenseurs et monte charges	R+1	Vol 21 (Ascenseur 3)
Ascenseurs et monte charges	R+2	Vol 23 (Ascenseur 4)
Parois verticales intérieures et enduits	R+2	Vol 24 (Cage escalier 4) - Vol 25 (Distribution 5)
Ascenseurs et monte charges	R+3	Vol 26 (Ascenseur 5)
Parois verticales intérieures et enduits	R+3	Vol 27 (Cage escalier 5) - Vol 28 (Distribution 6)
Ascenseurs et monte charges	R+4	Vol 29 (Ascenseur 6)
Parois verticales intérieures et enduits	R+4	Vol 30 (Cage escalier 6) - Vol 31 (Distribution 7) - Vol 32 (Distribution 8) - Vol 33 (Cage escalier 7)
Plafond et faux-plafonds	R+4	Vol 33 (Cage escalier 7)
Façades	Facade bâtiment 4	Vol 34 (Façade 1)

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Néant

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Néant

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Néant

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Aucune

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Façades

2 - Parois verticales intérieures et enduits

3 - Plafond et faux-plafonds

4 - Revêtement de sol

5 - Revêtement de mur

6 - Ascenseurs et monte charges

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC	Vol 17 (Porche)	Murs	Enduit ciment	P26	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°26 - 1	P26	Peinture / Enduit / Ciment / Mortier - Effritable / Dur / Dur / Dur - Beige / Blanc / Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 17 (Porche)	Murs	Enduit ciment	S32	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002EW7 76713-1 n°26 - 1	P26	Peinture / Enduit / Ciment / Mortier - Effritable / Dur / Dur / Dur - Beige / Blanc / Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Facade bâtiment 4	Vol 34 (Façade 1)	Murs	Enduits projetés	P27	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°27 - 1	P27	Peinture / Mortier - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Facade bâtiment 4	Vol 34 (Façade 1)	Murs	Enduits projetés	P27	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002EW7 76713-1 n°27 - 1	P27	Peinture / Mortier - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Facade bâtiment 4	Vol 34 (Façade 1)	Murs	Enduits projetés	P28	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°28 - 1	P28	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Dur / Dur / Dur - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 35 (Façade 2)	Murs	Plaque dure	P31	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°31 - 1	P31	Matériau - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
------	--------------	-----------	------------------	------------	-------------	----------------	-----------	-----------	------------	----------	------------	-----------

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 4 (Cafétéria)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P1	Réalisation d'un prélèvement		002EW7	002EW	Peinture / Enduit /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Papier / Enduit /			
							°1 - 1	n°1	Carton / Plâtre -			
									Effritable /			
									Effritable / Souple			
									Fibreux /			
									Effritable / Souple			
									Fibreux /			
									Effritable - Blanc /			
									Blanc / Beige /			
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 3 (W.C)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1		002EW7	002EW	Peinture / Enduit /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Papier / Enduit /			
							°1 - 1	n°1	Carton / Plâtre -			
									Effritable /			
									Effritable / Souple			
									Fibreux /			
									Effritable / Souple			
									Fibreux /			
									Effritable - Blanc /			
									Blanc / Beige /			
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 2 (Bureau)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P7	Réalisation d'un prélèvement		002EW7	002EW	Peinture / Toile /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Enduit - Effritable			
							°7 - 1	n°7	/ Souple Fibreux /			
									Effritable - Blanc /			
									Blanc / Blanc			
									Peinture / Toile /			
									Enduit - Effritable			
									/ Souple Fibreux /			
									Effritable - Blanc /			
									Blanc / Blanc			
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002EW7	002EW	Peinture / Toile /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Enduit - Effritable			
							°7 - 1	n°7	/ Souple Fibreux /			
									Effritable - Blanc /			
									Blanc / Blanc			
									Peinture / Toile /			
									Enduit - Effritable			
									/ Souple Fibreux /			
									Effritable - Blanc /			
									Blanc / Blanc			



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P9	Réalisation d'un prélèvement	Porteur	002EW7 76713 n °9 - 1	002EW 776713 n°9	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Porteur	002EW7 76713 n °9 - 1	002EW 776713 n°9	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 12 (Ascenseur 1)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Porteur	002EW7 76713 n °9 - 1	002EW 776713 n°9	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 13 (Local)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Porteur	002EW7 76713 n °9 - 1	002EW 776713 n°9	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement) - Vol 12 (Ascenseur 1) - Vol 13 (Local)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P9 - S9 - S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Porteur	002EW7 76713 n °9 - 1	002EW 776713 n°9	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P10	Réalisation d'un prélèvement	Closon	002EW7 76713 n °10 - 1	002EW 776713 n°10	Peinture / Enduit / Papier / Enduit / Plâtre - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10	Closon	002EW7	002EW	Peinture / Enduit /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Papier / Enduit /			
							°10 - 1	n°10	Plâtre - Effritable /			
									Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Beige / Blanc / Blanc			
Sous-sol 1	Vol 12 (Ascenseur 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10	Closon	002EW7	002EW	Peinture / Enduit /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Papier / Enduit /			
							°10 - 1	n°10	Plâtre - Effritable /			
									Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Beige / Blanc / Blanc			
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement) - Vol 12 (Ascenseur 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P10 - S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10	Closon	002EW7	002EW	Peinture / Enduit /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Papier / Enduit /			
							°10 - 1	n°10	Plâtre - Effritable /			
									Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Beige / Blanc / Blanc			
Sous-sol 1	Vol 8 (Archives 3)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P12	Réalisation d'un prélèvement	Porteur	002EW7	002EW	Peinture / Enduit /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Mortier - Effritable			
							°12 - 1	n°12	/ Effritable / Dur -			
									Blanc / Blanc / Gris			
Sous-sol 1	Vol 8 (Archives 3)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12	Porteur	002EW7	002EW	Peinture / Enduit /	Négatif	Négatif sur analyse	
							76713 n	776713	Mortier - Effritable			
							°12 - 1	n°12	/ Effritable / Dur -			
									Blanc / Blanc / Gris			

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Sous-sol 1	Vol 7 (Archives 2)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S17	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12	Porteur	002EW7 76713 n °12 - 1	002EW 776713 n °12	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 6 (Archives 1)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12	Porteur	002EW7 76713 n °12 - 1	002EW 776713 n °12	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 9 (Archives 4)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S19	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12	Porteur	002EW7 76713 n °12 - 1	002EW 776713 n °12	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 10 (Archives 5)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S20	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12	Porteur	002EW7 76713 n °12 - 1	002EW 776713 n °12	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 11 (Archives 6)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S21	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12	Porteur	002EW7 76713 n °12 - 1	002EW 776713 n °12	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 8 (Archives 3) - Vol 7 (Archives 2) - Vol 6 (Archives 1) - Vol 9 (Archives 4) - Vol 10 (Archives 5) - Vol 11 (Archives 6)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P12 - S17 - S18 - S19 - S20 - S21	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12	Porteur	002EW7 76713 n °12 - 1	002EW 776713 n °12	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Sous-sol 1	Vol 8 (Archives 3)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P13	Réalisation d'un prélèvement	Cloison	002EW7 76713 n°13 - 1	002EW 776713 n°13	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 7 (Archives 2)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S22	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13	Cloison	002EW7 76713 n°13 - 1	002EW 776713 n°13	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 6 (Archives 1)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13	Cloison	002EW7 76713 n°13 - 1	002EW 776713 n°13	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 9 (Archives 4)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S24	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13	Cloison	002EW7 76713 n°13 - 1	002EW 776713 n°13	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 10 (Archives 5)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13	Cloison	002EW7 76713 n°13 - 1	002EW 776713 n°13	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 11 (Archives 6)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S26	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13	Cloison	002EW7 76713 n°13 - 1	002EW 776713 n°13	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 7 (Archives 2) - Vol 6 (Archives 1) - Vol 9 (Archives 4) - Vol 10 (Archives 5) - Vol 11 (Archives 6)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S22 - S23 - S24 - S25 - S26	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13	Cloison	002EW7 76713 n°13 - 1	002EW 776713 n°13	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+4	Vol 32 (Distribution 8)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P14	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°14 - 1	P14 Phase 1	Peinture / Toile - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+4	Vol 32 (Distribution 8)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14		002EW7 76713-1 n°14 - 1	P14 Phase 1	Peinture / Toile - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+4	Vol 32 (Distribution 8)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P14	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°14 - 1	P14 Phase 2	Enduit / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Dur - Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+4	Vol 32 (Distribution 8)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14		002EW7 76713-1 n°14 - 1	P14 Phase 2	Enduit / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Dur - Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+4	Vol 30 (Cage escalier 6)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P15	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°15 - 1	P15	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+4	Vol 33 (Cage escalier 7)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S28	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15		002EW7 76713-1 n°15 - 1	P15	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+4	Vol 31 (Distribution 7)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P16	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°16 - 1	P16	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+4	Vol 33 (Cage escalier 7)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P17	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°17 - 1	P17	Peinture / Plâtre - Effritable / Dur - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+3	Vol 28 (Distribution 6)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P19	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°19 - 1	P19	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+3	Vol 27 (Cage escalier 5)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P20	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°20 - 1	P20	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+2	Vol 24 (Cage escalier 4)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P21	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°21 - 1	P21	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1	Vol 20 (Cage escalier 3)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P22	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°22 - 1	P22	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+2	Vol 25 (Distribution 5)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P23	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1	Vol 22 (Distribution 4)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P24	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°24 - 1	P24	Enduit / Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Multicolore / Blanc Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 18 (Distribution 3)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P25	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°25 - 1	P25	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC	Vol 18 (Distribution 3)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S31	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002EW7 76713-1 n°25 - 1	P25	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 14 (Cage escalier 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P29	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°29 - 1	P29	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 16 (Distribution 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P32	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°32 - 1	P32	Papier / Enduit / Carton / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Dur - Beige / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 16 (Distribution 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P33	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°33 - 1	P33	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 16 (Distribution 1)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P34	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°34 - 1	P34	Enduit / Ciment / Matériau - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 36 (Cage escalier 8)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P35	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°35 - 1	P35	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 36 (Cage escalier 8)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P35	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P35		002EW7 76713-1 n°35 - 1	P35	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+4	Vol 33 (Cage escalier 7)	Plafonds	Enduits plâtre	P18	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°18 - 1	P18	Enduit / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 19 (Cage escalier 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S29	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P18		002EW7 76713-1 n°18 - 1	P18	Enduit / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC	Vol 18 (Distribution 3)	Faux plafonds	Métallique	S30	Réalisation d'un sondage		S30 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	
RDC	Vol 14 (Cage escalier 2)	Faux plafonds	Métallique	S33	Réalisation d'un sondage		S33 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	
RDC	Vol 16 (Distribution 1)	Faux plafonds	Métallique	S33	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S33		S33 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	
RDC	Vol 14 (Cage escalier 2)	Plafonds	Enduits plâtre	P30	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°30 - 1	P30	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement)	Plafonds	Isolant	P36	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713-1 n°36 - 1	P36	Laine - Fibreux Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 4 (Cafétéria)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P2	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n°2 - 1	002EW 776713 n°2	Revêtement - Souple - Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
								Phase 1				



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 4 (Cafétéria)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P2	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °2 - 1	002EW 776713 n°2 Phase 2	Colle / Mortier - Souple / Dur - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 2 (Bureau)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P4	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °4 - 1	002EW 776713 n°4 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002EW7 76713 n °4 - 1	002EW 776713 n°4 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 2 (Bureau)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P4	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °4 - 1	002EW 776713 n°4 Phase 2	Colle - Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002EW7 76713 n °4 - 1	002EW 776713 n°4 Phase 2	Colle - Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 2 (Bureau)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P4	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °4 - 1	002EW 776713 n°4 Phase 3	Ragréage - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002EW7 76713 n °4 - 1	002EW 776713 n°4 Phase 3	Ragréage - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 3 (W.C)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P5	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °5 - 1	002EW 776713 n°5	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
							Phase 1					
							002EW7 76713 n °5 - 1	002EW 776713 n°5	Colle - Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 3 (W.C)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P6	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °6 - 1	002EW 776713 n°6	Revêtement - Souple - Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
							Phase 2					
							002EW7 76713 n °6 - 1	002EW 776713 n°6	Colle - Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 3 (W.C)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P6	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °6 - 1	002EW 776713 n°6	Revêtement - Souple - Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
							Phase 1					
							002EW7 76713 n °6 - 1	002EW 776713 n°6	Colle - Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 3 (W.C)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P6	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °6 - 1	002EW 776713 n°6	Revêtement - Souple - Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
							Phase 2					
							002EW7 76713 n °6 - 1	002EW 776713 n°6	Colle - Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 5 (Dégagement)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	P8	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °8 - 1	002EW 776713 n°8	Ragréage - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
							Phase 3					
							002EW7 76713 n °8 - 1	002EW 776713 n°8	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Gris / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 12 (Ascenseur 1)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002EW7 76713 n °8 - 1	002EW 776713 n°8	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Gris / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
							Phase 3					
							002EW7 76713 n °8 - 1	002EW 776713 n°8	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Gris / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 13 (Local)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002EW7 76713 n °8 - 1	002EW 776713 n°8	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Gris / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
							Phase 3					
							002EW7 76713 n °8 - 1	002EW 776713 n°8	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Gris / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Sous-sol 1	Vol 12 (Ascenseur 1) - Vol 13 (Local)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S7 - S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002EW7 76713 n °8 - 1	002EW 776713 n °8	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Gris / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 8 (Archives 3)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	P11	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n °11 - 1	002EW 776713 n °11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 7 (Archives 2)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EW7 76713 n °11 - 1	002EW 776713 n °11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 7 (Archives 2)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S13	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EW7 76713 n °11 - 1	002EW 776713 n °11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 9 (Archives 4)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EW7 76713 n °11 - 1	002EW 776713 n °11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 10 (Archives 5)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S15	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EW7 76713 n °11 - 1	002EW 776713 n °11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 11 (Archives 6)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EW7 76713 n °11 - 1	002EW 776713 n °11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol 1	Vol 7 (Archives 2) - Vol 9 (Archives 4) - Vol 10 (Archives 5) - Vol 11 (Archives 6)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	S12 - S13 - S14 - S15 - S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EW7 76713 n °11 - 1	002EW 776713 n °11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 4 (Cafétéria)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	P3	Réalisation d'un prélèvement		002EW7 76713 n°3 - 1	002EW 776713 n°3	Colle - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002EW7 76713 n°3 - 1	002EW 776713 n°3	Colle - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 2 (Bureau)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002EW7 76713 n°3 - 1	002EW 776713 n°3	Colle - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 3 (W.C)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002EW7 76713 n°3 - 1	002EW 776713 n°3	Colle - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Cafétéria et médecin de prévention	Vol 1 (Entrée) - Vol 2 (Bureau) - Vol 3 (W.C)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S2 - S3 - S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002EW7 76713 n°3 - 1	002EW 776713 n°3	Colle - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Ascenseurs et monte charges

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+4	Vol 29 (Ascenseur 6)	Cabine	Aluminium	S27	Réalisation d'un sondage		S27 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature	
RDC	Vol 15 (Ascenseur 2)	Cabine	Aluminium	S27	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S27		S27 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature	
R+1	Vol 21 (Ascenseur 3)	Cabine	Aluminium	S27	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S27		S27 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature	



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Ascenseurs et monte charges

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+2	Vol 23 (Ascenseur 4)	Cabine	Aluminium	S27	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S27		S27 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	
R+3	Vol 26 (Ascenseur 5)	Cabine	Aluminium	S27	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S27		S27 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Cafétéria et médecin de prévention	Cafétéria et médecin de prévention - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-sol 1	Sous-sol 1 - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	R+1	R+1 - Plan de repérage - Actions menées
	R+2	R+2 - Plan de repérage - Actions menées
	R+3	R+3 - Plan de repérage - Actions menées
	R+4	R+4 - Plan de repérage - Actions menées
	R+5	R+5 - Plan de repérage - Actions menées
	Facade bâtiment 4	Facade bâtiment 4 - Plan de repérage - Actions menées

SOUS-SOL 1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES	Référence: 002EW776713-1
--	-----------------------------

Référence:
002EW776713-1

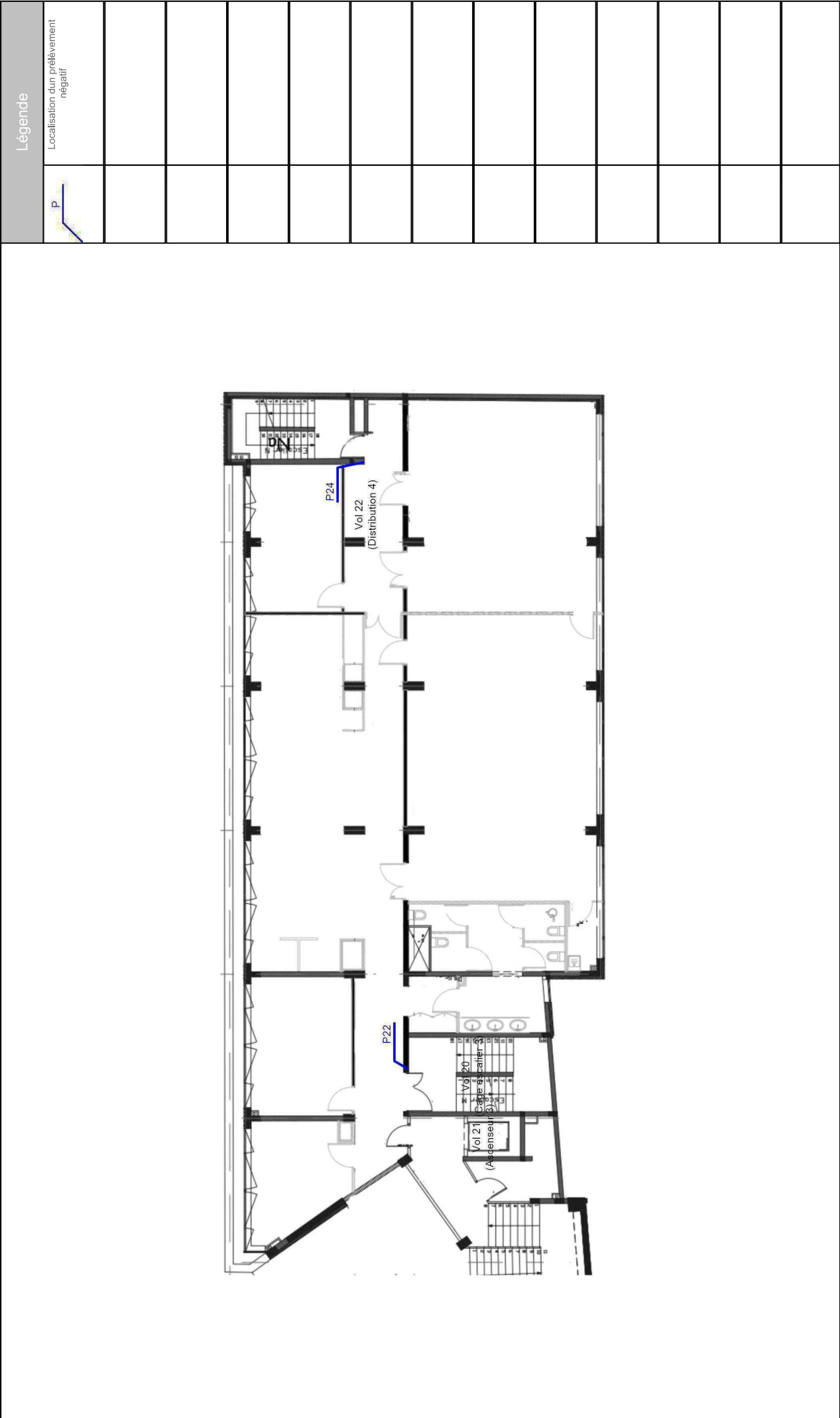
[illegible]

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES	Référence: 002EW776713-1
--	-----------------------------

Référence:
002EW776713-1

R+1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES	Référence: 002EW776713-1
---	-----------------------------

Référence:
002EW776713-1



Légende

Localisation d'un prélèvement négatif



ENVIRONNEMENT

Adresse du bien
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY

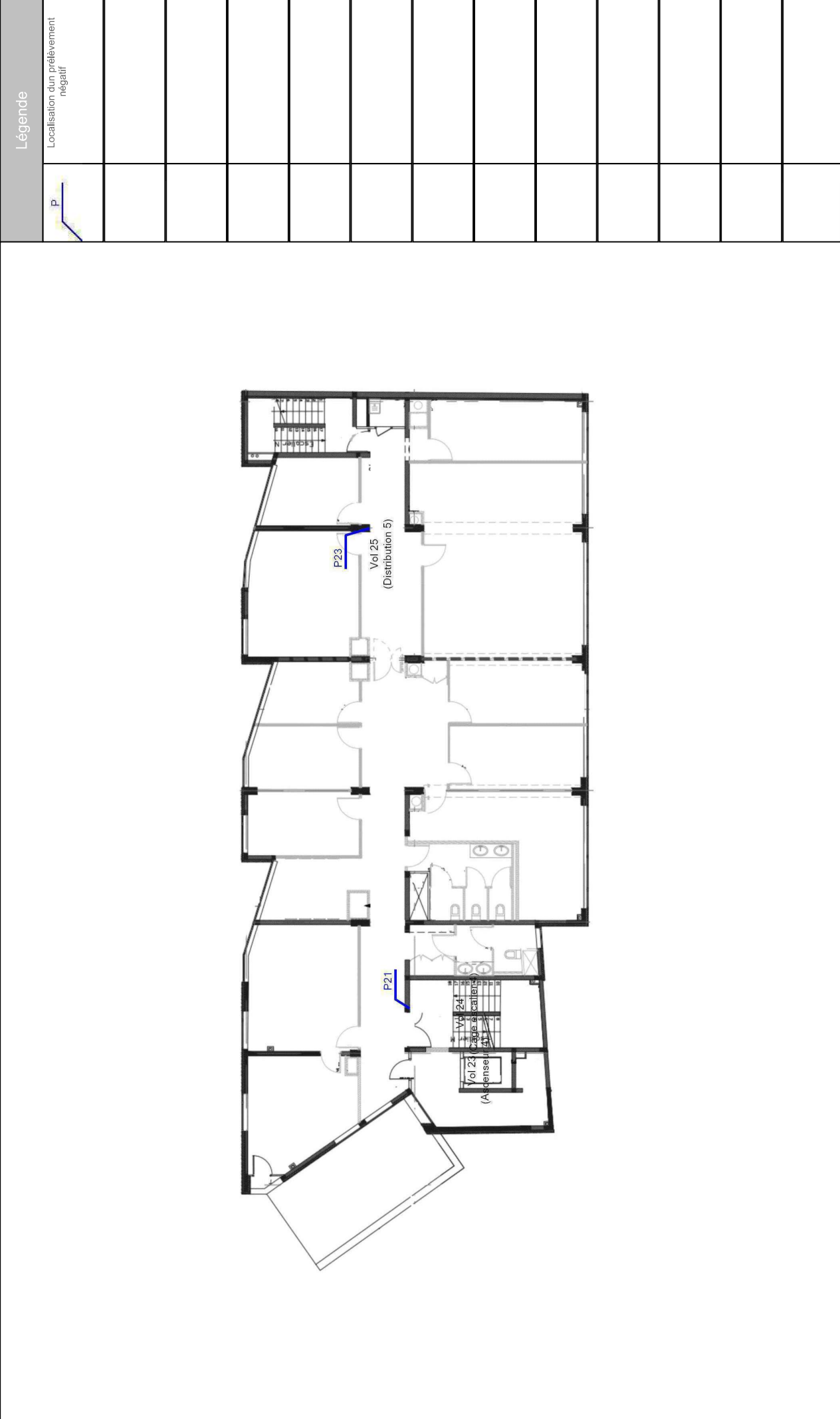
Désignation
Tribunal Judiciaire PARMELAN

Date intervention
23/02/2026

Technicien intervenant
PRANGERE GEOFFREY

R+2 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES	Référence: 002EW776713-1
--	-----------------------------

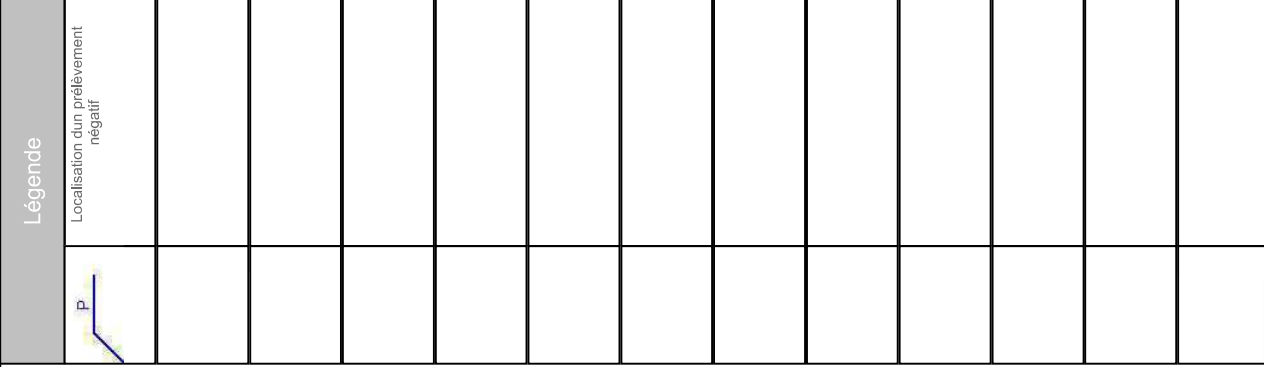
Référence:
002EW776713-1



Légende		Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
P	Localisation d'un prélèvement négatif				
		19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Tribunal Judiciaire PARMELAN	23/02/2026	PRANGERE GEOFFREY

R+3 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES	Référence: 002EW776713-1
--	-----------------------------

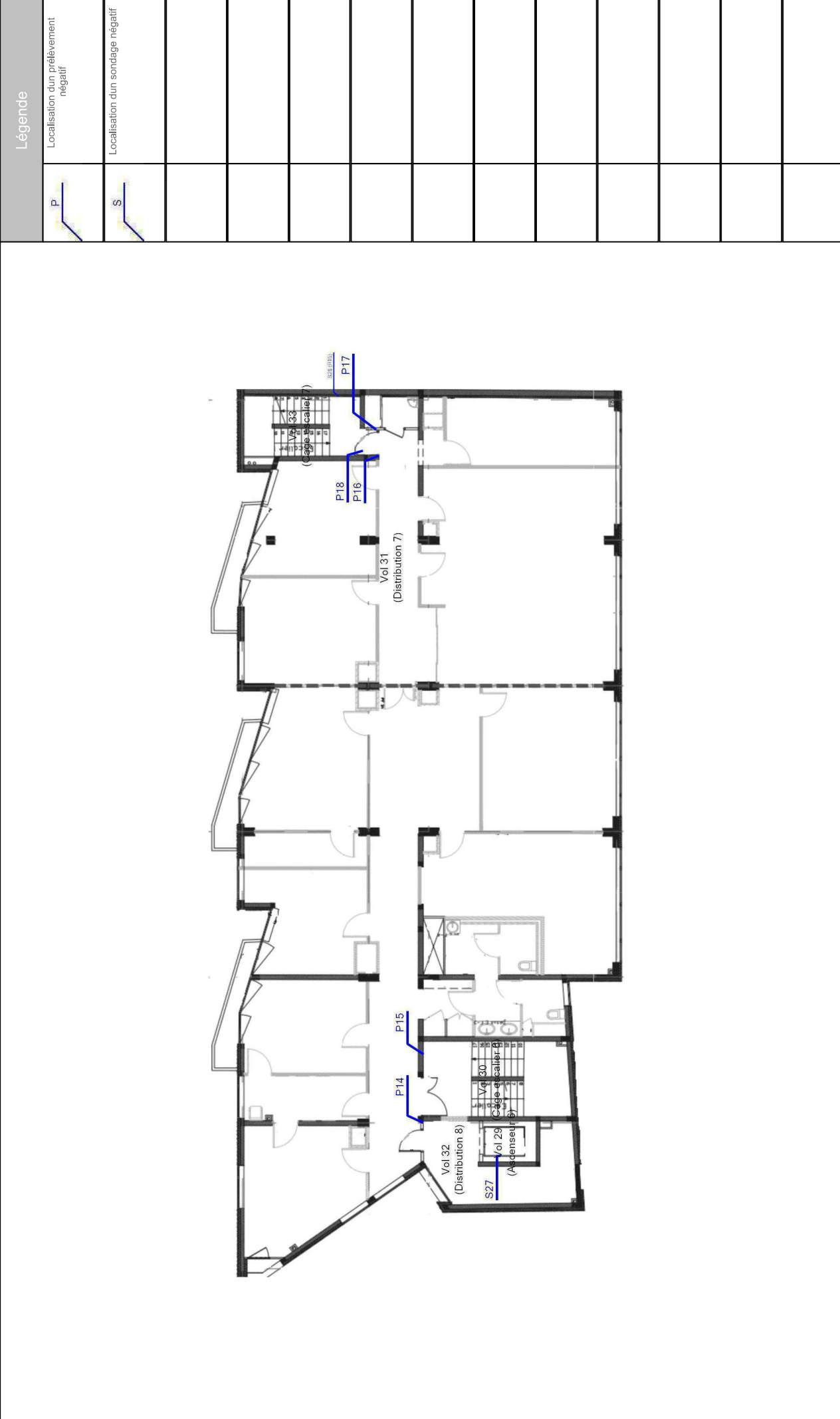
Référence:
002EW776713-1



Technicien intervenant
PRANGERE GEOFFREY

R+4 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES	Référence: 002EW776713-1
--	-----------------------------

Référence:
002EW776713-1



Adresse du bien
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY

Désignation
Tribunal Judiciaire PARMELAN

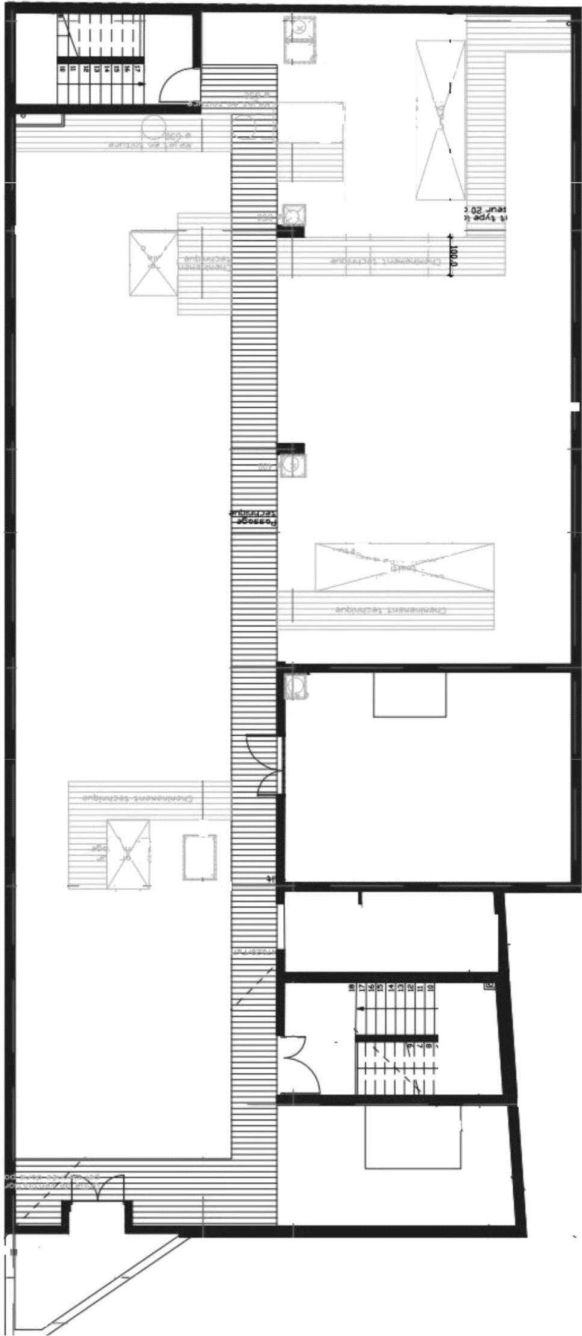
Date intervention	23/02/2026
-------------------	------------

Technicien intervenant
PRANGERE GEOFFREY

R+5 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002EW776713-1

Légende



FACADE BÂTIMENT 4 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002EW776713-1

Légende	
	Localisation d'un prélèvement négatif



	Adresse du bien 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Désignation Tribunal Judiciaire PARMELAN	Date intervention 23/02/2026	Technicien intervenant PRANGERE GEOFFREY

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002EW776713 n°1 - 1 (P1)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)	Prélèvement négatif
002EW776713 n°2 - 1 (P2)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)	Prélèvement négatif
002EW776713 n°3 - 1 (P3)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)	Prélèvement négatif
002EW776713 n°4 - 1 (P4)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)	Prélèvement négatif
002EW776713 n°5 - 1 (P5)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	Prélèvement négatif
002EW776713 n°6 - 1 (P6)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	Prélèvement négatif
002EW776713 n°7 - 1 (P7)	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°27 - 1 (P27)	Facade bâtiment 4 - Vol 34 (Façade 1)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°28 - 1 (P28)	Facade bâtiment 4 - Vol 34 (Façade 1)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°22 - 1 (P22)	R+1 - Vol 20 (Cage escalier 3)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°24 - 1 (P24)	R+1 - Vol 22 (Distribution 4)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°21 - 1 (P21)	R+2 - Vol 24 (Cage escalier 4)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°23 - 1 (P23)	R+2 - Vol 25 (Distribution 5)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°19 - 1 (P19)	R+3 - Vol 28 (Distribution 6)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°20 - 1 (P20)	R+3 - Vol 27 (Cage escalier 5)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°14 - 1 (P14)	R+4 - Vol 32 (Distribution 8)	Prélèvement négatif
S27 - 1 (S27)	R+4 - Vol 29 (Ascenseur 6)	Absence : pas d'amiante par nature
002EW776713-1 n°15 - 1 (P15)	R+4 - Vol 30 (Cage escalier 6)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°16 - 1 (P16)	R+4 - Vol 31 (Distribution 7)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°17 - 1 (P17)	R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°18 - 1 (P18)	R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°25 - 1 (P25)	RDC - Vol 18 (Distribution 3)	Prélèvement négatif
S30 - 1 (S30)	RDC - Vol 18 (Distribution 3)	Absence : pas d'amiante par nature
002EW776713-1 n°26 - 1 (P26)	RDC - Vol 17 (Porche)	Prélèvement négatif
002EW776713-1 n°29 - 1 (P29)	RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)	Prélèvement négatif
S33 - 1 (S33)	RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)	Absence : pas d'amiante par nature
002EW776713-1 n°30 - 1 (P30)	RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)	Prélèvement négatif

002EW776713-1 n°31 - 1 (P31)	RDC - Vol 35 (Façade 2)	Prélevement négatif
002EW776713-1 n°32 - 1 (P32)	RDC - Vol 16 (Distribution 1)	Prélevement négatif
002EW776713-1 n°33 - 1 (P33)	RDC - Vol 16 (Distribution 1)	Prélevement négatif
002EW776713-1 n°34 - 1 (P34)	RDC - Vol 16 (Distribution 1)	Prélevement négatif
002EW776713 n°8 - 1 (P8)	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)	Prélevement négatif
002EW776713 n°9 - 1 (P9)	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)	Prélevement négatif
002EW776713 n°10 - 1 (P10)	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)	Prélevement négatif
002EW776713 n°11 - 1 (P11)	Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)	Prélevement négatif
002EW776713 n°12 - 1 (P12)	Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)	Prélevement négatif
002EW776713 n°13 - 1 (P13)	Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)	Prélevement négatif
002EW776713-1 n°35 - 1 (P35)	Sous-sol 1 - Vol 36 (Cage escalier 8)	Prélevement négatif
002EW776713-1 n°36 - 1 (P36)	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)	Prélevement négatif



002EW776713 n°1 - 1 (P1) - Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)



002EW776713 n°2 - 1 (P2) - Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)



002EW776713 n°3 - 1 (P3) - Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)



002EW776713 n°4 - 1 (P4) - Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)



002EW776713 n°5 - 1 (P5) - Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)



002EW776713 n°6 - 1 (P6) - Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)



002EW776713 n°7 - 1 (P7) - Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)



002EW776713 n°8 - 1 (P8) - Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)



002EW776713 n°9 - 1 (P9) - Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)



002EW776713 n°10 - 1 (P10) - Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)



002EW776713 n°11 - 1 (P11) - Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)



002EW776713 n°12 - 1 (P12) - Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)



002EW776713 n°13 - 1 (P13) - Sous-sol 1 - Vol 8
(Archives 3)



002EW776713-1 n°14 - 1 (P14) - R+4 - Vol 32
(Distribution 8)



S27 - 1 (S27) - R+4 - Vol 29 (Ascenseur 6)



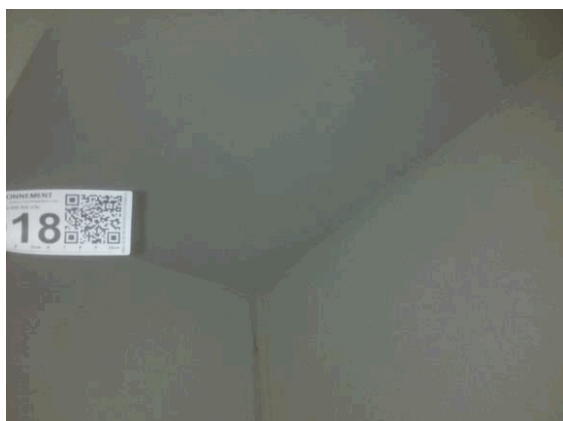
002EW776713-1 n°15 - 1 (P15) - R+4 - Vol 30 (Cage
escalier 6)



002EW776713-1 n°16 - 1 (P16) - R+4 - Vol 31
(Distribution 7)



002EW776713-1 n°17 - 1 (P17) - R+4 - Vol 33 (Cage
escalier 7)



002EW776713-1 n°18 - 1 (P18) - R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)



002EW776713-1 n°19 - 1 (P19) - R+3 - Vol 28 (Distribution 6)



002EW776713-1 n°20 - 1 (P20) - R+3 - Vol 27 (Cage escalier 5)



002EW776713-1 n°21 - 1 (P21) - R+2 - Vol 24 (Cage escalier 4)



002EW776713-1 n°22 - 1 (P22) - R+1 - Vol 20 (Cage escalier 3)



002EW776713-1 n°23 - 1 (P23) - R+2 - Vol 25 (Distribution 5)



002EW776713-1 n°24 - 1 (P24) - R+1 - Vol 22
(Distribution 4)



002EW776713-1 n°25 - 1 (P25) - RDC - Vol 18
(Distribution 3)



S30 - 1 (S30) - RDC - Vol 18 (Distribution 3)



002EW776713-1 n°26 - 1 (P26) - RDC - Vol 17
(Porche)



002EW776713-1 n°27 - 1 (P27) - Facade bâtiment 4 -
Vol 34 (Façade 1)



002EW776713-1 n°28 - 1 (P28) - Facade bâtiment 4 -
Vol 34 (Façade 1)



002EW776713-1 n°29 - 1 (P29) - RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)



S33 - 1 (S33) - RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)



002EW776713-1 n°30 - 1 (P30) - RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)



002EW776713-1 n°31 - 1 (P31) - RDC - Vol 35 (Façade 2)



002EW776713-1 n°32 - 1 (P32) - RDC - Vol 16 (Distribution 1)



002EW776713-1 n°33 - 1 (P33) - RDC - Vol 16 (Distribution 1)



002EW776713-1 n°34 - 1 (P34) - RDC - Vol 16
(Distribution 1)



002EW776713-1 n°35 - 1 (P35) - Sous-sol 1 - Vol 36
(Cage escalier 8)



002EW776713-1 n°36 - 1 (P36) - Sous-sol 1 - Vol 5
(Dégagement)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif Amiante

Ref action	Categorie	Composant	Matériau	Localisation	Observation
002EW77671 3 n°1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Papier / Enduit / Carton / Plâtre - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Beige / Blanc / Marron / Blanc	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)	
002EW77671 3 n°2 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Beige	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)	
002EW77671 3 n°2 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Mortier - Souple / Dur - Jaune / Gris	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)	
002EW77671 3 n°3	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Souple - Blanc	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 4 (Cafétéria)	
002EW77671 3 n°4 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Gris	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)	
002EW77671 3 n°4 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Souple - Jaune	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)	
002EW77671 3 n°4 Phase 3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage - Effritable - Gris	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)	
002EW77671 3 n°5 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Gris	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	
002EW77671 3 n°5 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Souple - Jaune	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	
002EW77671 3 n°6 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Beige	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	
002EW77671 3 n°6 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Souple - Jaune	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	
002EW77671 3 n°6 Phase 3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage - Effritable - Gris	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 3 (W.C)	
002EW77671 3 n°7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Toile / Enduit - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc	Cafétéria et médecin de prévention - Vol 2 (Bureau)	
002EW77671 3 n°8	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Gris / Blanc / Gris	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)	

002EW77671 3 n°9	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris - Porteur	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)
002EW77671 3 n°10	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Papier / Enduit / Plâtre - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Beige / Blanc / Blanc - Cloison	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)
002EW77671 3 n°11	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Gris	Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)
002EW77671 3 n°12	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Blanc / Gris - Porteur	Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)
002EW77671 3 n°13	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris - Cloison	Sous-sol 1 - Vol 8 (Archives 3)
P14 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Toile - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	R+4 - Vol 32 (Distribution 8)
P14 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Dur - Blanc / Marron / Blanc	R+4 - Vol 32 (Distribution 8)
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	R+4 - Vol 30 (Cage escalier 6)
P16	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	R+4 - Vol 31 (Distribution 7)
P17	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Dur - Blanc / Blanc	R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)
P18	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Gris	R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)
P19	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	R+3 - Vol 28 (Distribution 6)
P20	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	R+3 - Vol 27 (Cage escalier 5)

P21	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	R+2 - Vol 24 (Cage escalier 4)
P22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	R+1 - Vol 20 (Cage escalier 3)
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	R+2 - Vol 25 (Distribution 5)
P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit / Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Multicolore / Blanc Beige / Gris	R+1 - Vol 22 (Distribution 4)
P25	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	RDC - Vol 18 (Distribution 3)
P26	Façades	Murs	Peinture / Enduit / Ciment / Mortier - Effritable / Dur / Dur / Dur - Beige / Blanc / Gris / Gris	RDC - Vol 17 (Porche)
P27	Façades	Murs	Peinture / Mortier - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Facade bâtiment 4 - Vol 34 (Façade 1)
P28	Façades	Murs	Peinture / Enduit / Mortier - Effritable / Dur / Dur - Beige / Blanc / Gris	Facade bâtiment 4 - Vol 34 (Façade 1)
P29	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)
P30	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Gris	RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)
P31	Façades	Murs	Matériau - Dur - Blanc	RDC - Vol 35 (Façade 2)
P32	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Papier / Enduit / Carton / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Dur - Beige / Blanc / Marron / Blanc	RDC - Vol 16 (Distribution 1)
P33	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Dur - Blanc / Blanc / Gris	RDC - Vol 16 (Distribution 1)
P34	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit / Ciment / Matériau - Effritable / Effritable / Dur - Blanc / Gris / Beige	RDC - Vol 16 (Distribution 1)

P35	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Dur / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Sous-sol 1 - Vol 36 (Cage escalier 8)
P36	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Laine - Fibreux Souple - Jaune	Sous-sol 1 - Vol 5 (Dégagement)



ITGA ANALYTICS ARCUEIL
16 rue Marcel Vigneron
94110 Arcueil
Contact-Analytics@itga.fr

Accréditation n° 1-7327
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



CHANTIER

Référence **C012025789338**
Adresse Commande : 002EW776713
Affaire : EW319228
19 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Arcueil, le 30/07/2025

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025789338 RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	ITGA Analytics Arcueil
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1 (parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002EW776713_001

Référence labo	PM07172329	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Non
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 4 (Cafétéria)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	3	Papier Souple Fibreux Beige	-	-	-					
	4	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	5	Carton Souple Fibreux Marron	-	-	-					
	6	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3, 4, 5, 6 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
Phase 1 non accréditée car comportant plus de 5 couches.
Analyse non réglementaire : Analyse non accréditée.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025789338
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713_002

Référence labo	PM07172330	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 4 (Cafétéria)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Revêtement Souple Beige	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté	●
2	2	Colle Souple Jaune	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté	●
	3	Mortier Dur Gris	-	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			2 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couche 3 non dissociable(***) analysée avec la couche 2.

Référence échantillon : 002EW776713_003

Référence labo	PM07172331	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de plinthe		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 4 (Cafétéria)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat		
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
			-	-		-	1				2
1	1	Colle Souple Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté	●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET						

Remarque concernant l'analyse : RAS

Référence échantillon : 002EW776713_004

Référence labo	PM07172332	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 2 (Bureau)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Revêtement Souple Gris	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté	●
2	2	Colle Souple Jaune	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté	●
3	3	Ragréage Effritable Gris	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté	●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			3 MET					

Remarque concernant l'analyse : RAS

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025789338
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713_005

Référence labo	PM07172333	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 3 (W.C)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Revêtement Souple Gris	- - -	Acétone	1 2 DHA	Non détecté ●
2	2	Colle Souple Jaune	- - -	Acétone	1 2 DHA	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		2 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002EW776713_006

Référence labo	PM07172334	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 3 (W.C)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Revêtement Souple Beige	- - -	Acétone	1 2 DHA	Non détecté ●
2	2	Colle Souple Jaune	- - -	Acétone	1 2 DHA	Non détecté ●
3	3	Ragréage Effritable Gris	- - -	Acétone	1 2 DHA	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		3 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002EW776713_007

Référence labo	PM07172335	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 2 (Bureau)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	- - -	Acétone	1 2 DHA	Non détecté ●
	2	Toile Souple Fibreux Blanc	- - -			
	3	Enduit Effritable Blanc	- - -			
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		1 MET		

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025789338
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713_008

Référence labo	PM07172336	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre (base ciment)		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 5 (Dégagement)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP	MET				Résultat			
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante			
1	1	Peinture Effritable Gris	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté	●
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-						
	3	Mortier Dur Gris	-	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET						

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW776713_009

Référence labo	PM07172337	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 5 (Dégagement)		
Remarque concernant le prélèvement	Porteur		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	Acétone	1	2	Non détecté	●	
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-						
	3	Ciment Effritable Gris	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025789338
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713_010

Référence labo	PM07172338	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 5 (Dégagement)		
Remarque concernant le prélèvement	Clososn		

		Description	MOLP			MET			Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	3	Papier Souple Fibreux Beige	-	-	-					
	4	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	5	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				
Remarque concernant l'analyse		Couches 2, 3, 4, 5 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.								

Référence échantillon : 002EW776713_011

Référence labo	PM07172339	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre (base ciment)		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 8 (Archives 3)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

		Description	MOLP			MET			Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Gris	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté
	2	Ciment Effritable Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				
Remarque concernant l'analyse		Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.								

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC012025789338
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713_012

Référence labo	PM07172340	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 8 (Archives 3)		
Remarque concernant le prélèvement	Porteur		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	3	Mortier Dur Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW776713_013

Référence labo	PM07172341	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/07/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATHEO MERMOZ	Date d'analyse	30/07/2025
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 8 (Archives 3)		
Remarque concernant le prélèvement	Cloison		

Description			MOLP		MET				Résultat			
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique			Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone			1	2	DHA	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-							
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-							
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET						

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence dossier: RSC012025789338

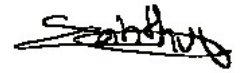
Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 0 MOLP et 19 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 18/19

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm
(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture
(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025789338
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable Laboratoire
Sinthuja SIVANANTHAN



L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection



ITGA ANALYTICS RIORGES
64, rue Clément Ader
42153 Riorges
Contact-Analytics@itga.fr

Accréditation n° 1-7325
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



CHANTIER

Référence **C022026340864**
Adresse Commande : 002EW776713-1
Affaire : Tribunal Judiciaire PARMELAN
19 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 04/03/2026

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864 RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	ITGA Analytics Riorges
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1(parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) ⁽¹⁾ : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> <u>Parties utiles de la norme NF X 43-050</u> : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002EW776713-1_014

Référence labo	42PM02780229	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 32 (Distribution 8)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

		Description	MOLP	MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyse		Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	- - -	Acétone	1 1	ULD	Non détecté ●
	2	Toile Souple Fibreux Blanc	- - -				
2	3	Enduit Effritable Blanc	- - -	Acétone	1 1	ULD	Non détecté ●
	4	Carton Souple Fibreux Marron	- - -				
	5	Plâtre Dur Blanc	- - -				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP	2 MET			

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
Couches 4, 5 non dissociables(***) analysées avec la couche 3.
Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
Fraction 2 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_015

Référence labo	42PM02780230	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 30 (Cage escalier 6)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté	
	2	Enduit Dur Blanc	-	-	-						
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

Référence échantillon : 002EW776713-1_016

Référence labo	42PM02780231	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 31 (Distribution 7)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_017

Référence labo	42PM02780232	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 33 (Cage escalier 7)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté
	2	Plâtre Dur Blanc	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

Référence échantillon : 002EW776713-1_018

Référence labo	42PM02780233	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 33 (Cage escalier 7)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Enduit Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté
	2	Ciment Effritable Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la diffraction électronique.

Référence échantillon : 002EW776713-1_019

Référence labo	42PM02780234	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 28 (Distribution 6)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat		
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique		Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone		2	2	ELF	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-						
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET						

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_020

Référence labo	42PM02780235	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 27 (Cage escalier 5)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté	
	2	Enduit Dur Blanc	-	-	-						
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

Référence échantillon : 002EW776713-1_021

Référence labo	42PM02780236	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 24 (Cage escalier 4)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté
	2	Enduit Dur Blanc	-	-	-					
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_023

Référence labo	42PM02780237	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 20 (Cage escalier 3)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté	
	2	Enduit Dur Blanc	-	-	-						
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

Référence échantillon : 002EW776713-1_023

Référence labo	42PM02780238	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 25 (Distribution 5)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_024

Référence labo	42PM02780239	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 22 (Distribution 4)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Enduit Effritable Blanc	-	-	Acétone	2	2	VMD	Non détecté	
	2	Peinture Effritable Multicolore	-	-						
	3	Enduit Effritable Blanc Beige	-	-						
	4	Ciment Effritable Gris	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : La couche Ciment / Effritable / Gris est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage. Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1. Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

Référence échantillon : 002EW776713-1_025

Référence labo	42PM02780240	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 18 (Distribution 3)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté	
	2	Enduit Dur Blanc	-	-						
	3	Ciment Dur Gris	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1. Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse. Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_026

Référence labo	42PM02780241	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduit ciment		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 17 (Porche)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat		
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique			Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-			1	1	ULD	Non détecté
	2	Enduit Dur Blanc	-	-	-						
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-						
	4	Mortier Dur Gris	-	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET						

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

Référence échantillon : 002EW776713-1_027

Référence labo	42PM02780242	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 34 (Façade 1)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effrifiable Blanc	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté	
	2	Mortier Dur Gris	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_028

Référence labo	42PM02780243	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 34 (Façade 1)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	1	ULD
	2	Enduit Dur Blanc	-	-	-				
	3	Mortier Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1. Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse. Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

Référence échantillon : 002EW776713-1_029

Référence labo	42PM02780244	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 14 (Cage escalier 2)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	ULD
	2	Enduit Dur Blanc	-	-	-				
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1. Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse. Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_030

Référence labo	42PM02780245	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 14 (Cage escalier 2)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	Acétone	1	1	RPM	Non détecté	
	2	Ciment Effritable Gris	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW776713-1_031

Référence labo	42PM02780246	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Plaque dure		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 35 (Façade 2)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP	MET				Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Matériau Dur Blanc	-	-	Acétone	1	1	RPM
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET			
●								

Remarque concernant l'analyse : RAS

Référence échantillon : 002EW776713-1_032

Référence labo	42PM02780247	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 16 (Distribution 1)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP	MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Papier Souple Fibreux Beige	-	-	-	1	1	RPM	Non détecté
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-				
	3	Carton Souple Fibreux Marron	-	-	-				
	4	Plâtre Dur Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET				

Remarque concernant l'analyse : La couche Enduit / Effritable / Blanc est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage. Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1. Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse. Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_033

Référence labo	42PM02780248	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 16 (Distribution 1)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	Acétone	1	1	Non détecté	●	
	2	Enduit Dur Blanc	-	-						
	3	Ciment Dur Gris	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

Référence échantillon : 002EW776713-1_034

Référence labo	42PM02780249	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 16 (Distribution 1)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Enduit Effritable Blanc	-	-	Acétone	1	1	RPM	Non détecté	
	2	Ciment Effritable Gris	-	-						
	3	Matériau Dur Beige	-	-						
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EW776713-1_035

Référence labo	42PM02780250	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 36 (Cage escalier 8)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	Acétone	1	1	RPM	Non détecté	
	2	Enduit Dur Blanc	-	-		-				
	3	Ciment Effritable Gris	-	-		-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

Référence échantillon : 002EW776713-1_036

Référence labo	42PM02780251	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Isolant		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire PARMELAN - Vol 5 (Dégagement)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat			
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées (**)	Analyste	Attaque chimique			Nb de préparations	Grilles explorées (**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Laine Fibreux Souple Jaune	2	2	SLV	-			-	-	-	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP		0 MET							

Remarque concernant l'analyse : RAS

Référence dossier: RSC022026340864

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 1 MOLP et 23 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 24/24

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm
(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture
(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anaïs Feugère



L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Diagnostic Plomb avant Travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation / réhabilitation ou de démolition définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un constat de risque d'exposition au plomb ni un diagnostic du risque d'intoxication au plomb, qui relèvent des obligations prévues par le code de la santé publique.

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DU BIEN

Adresse : 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY

Batiment : NC

Etage : NC

Références client : Tribunal Judiciaire PARMELAN

N° de lot : Non communiqué

Désignation : Tribunal Judiciaire PARMELAN

Date de construction ou permis de construire : Avant 1997

Fonction du bâtiment : Administration

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
3 Rue de la Charité
69002 Lyon

Donneur d'ordre :
PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
3 Rue de la Charité
69002 Lyon

A-3 APPAREIL A FLUORESCENCE X ET LABORATOIRE D'ANALYSE

Modèle d'appareil / n°série : FONDIS FEN X (Cd-109)

Date de chargement de la source : 03/08/2023

Nature radionucléide : Cd-109

Activité initiale : 850 MBq

Date de fin de validité de la source : 03/08/2023

Adresse du laboratoire éventuel : Pas d'analyse effectuée

Accompagnateur : Sans objet

A-4 MISSION

Date de la mission : 23/02/2026

Date du rapport : 23/02/2026

Référence mission : 002EW776713-1

Circonstance du constat : Travaux

A-5 AUTEUR DU CONSTAT / ORGANISME

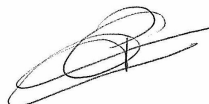
Société & Siret : AC Environnement - 44135591400298

Nom prénom : PRANGERE GEOFFREY

Certification n° : CPDI6825

Délivré le : 14/11/2023

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 ST Grégoire



Présence de locaux non visités

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation du bien
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Appareil à fluorescence x et laboratoire d'analyse
- A-4 - Mission
- A-5 - Auteur du constat / Organisme

B - Sommaire

C - Mission

- C-1 - Conclusion
- C-2 - Validité du diagnostic
- C-3 - Commentaires
- C-4 - Descriptif des travaux et documentation(s) transmise(s)

D - Stratégie de mesures

- D-1 - L'identification des locaux et des zones
- D-2 - Identification des revêtements et matériaux
- D-3 - Identification des unités de diagnostic
- D-4 - Choix des points de mesures
- D-5 - Relevé des mesures

E - Synthèse de la mission

- E-1 - Locaux visités
- E-2 - Locaux non visités
- E-3 - Résultat des mesures

F - Informations sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb

- F-1 - Informations relatives aux travaux en présence de plomb
- F-2 - Textes de référence
- F-3 - Ressources documentaires

G - Annexes :

- G-1 - Notice d'informations
- G-2 - Croquis
- G-3 - Attestation d'autorisation d'exercer par l'ASN
- G-4 - Attestation de certification et d'assurance

C - MISSION

C-1 CONCLUSION

Rappel de la réglementation :

Conformément au Code du Travail (Article R4412-1 et suivants) : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR, tout Maître d'Ouvrage amené à réaliser des travaux dans un bâtiment est tenu de procéder, en collaboration avec le coordonnateur SPS s'il y a lieu, à l'évaluation des risques liés aux travaux en vue de la transmission du résultat de cette évaluation aux entreprises intervenantes.

Cette évaluation doit permettre aux donneurs d'ordre et aux entreprises intervenantes d'évaluer les risques professionnels qui dépendent de la combinaison de deux facteurs : le danger et le mode opératoire. Il n'est donc pas prévu que le diagnostiqueur s'appuie sur une valeur seuil pour conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.

C-2 VALIDITÉ DU DIAGNOSTIC

Objet du diagnostic : ce diagnostic ne porte que sur les unités de diagnostic concernées par les travaux (voir descriptif des travaux au paragraphe C.4).

Il n'est valable que dans le cadre de la réalisation des travaux.

Ce présent diagnostic plomb ne peut être utilisé en cas de vente ou de location

Circonstance du présent constat : Travaux

C-3 COMMENTAIRES

Néant

C-4 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

- Périmètre d'intervention défini par le donneur d'ordre : Ensemble du bâtiment
- Programme des travaux défini par le donneur d'ordre : Ajout et réfection des lecteurs badges et détecteur volumétrique

D - STRATÉGIE DE MESURES

D-1 L'IDENTIFICATION DES LOCAUX ET DES ZONES

Identification des locaux :

L'opérateur de repérage effectue une visite du bâtiment suivant le périmètre de repérage. Il dresse la liste détaillée :

¾ des locaux (bureaux, pièces d'habitation, sanitaires, espaces de stockage et de production, circulations, etc.) ;

¾ des ouvrages extérieurs (façades, couvertures, clôtures, etc.).

Cas particuliers :

¾ dans une cage d'escalier : un palier ou une volée d'escalier, sont considérés comme des locaux distincts ;

¾ une gaine d'ascenseur est considérée comme un local.

L'opérateur de repérage doit respecter l'identification des bâtiments et locaux transmise par le donneur d'ordre, si elle existe. Chaque local et ouvrage extérieur est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'opérateur de repérage dresse la liste des locaux ou parties de locaux non visités et en justifie la raison. Il désigne chaque local visité ou non sur le plan du bâtiment fourni par le donneur d'ordre.

Identification des zones :

L'opérateur de repérage divise chaque local ou ouvrage extérieur en plusieurs zones qu'il identifie sur le plan. Pour les locaux, ces zones correspondent généralement à leurs différentes faces.

Exemple :

À chaque zone peut être attribuée une lettre (A, B, C, ...), le sens de lecture étant celui des aiguilles d'une montre. Le mur d'entrée dans le local est ainsi noté A, le suivant à gauche B, etc.

L'opérateur de repérage peut décomposer une zone complexe en plusieurs parties (Ex. : AA, AB ou A1, A2, etc.).

Identification des unités de repérage :

Une unité de repérage se définit a minima avec les critères suivants :

- le niveau (rez-de-chaussée, étage X...) ;
- le local ;
- la zone ;
- produit ou matériau ;
- le substrat ;
- le revêtement.

L'unité de repérage fait l'objet de mesures selon les dispositions du paragraphe 7.4 de la norme NF X 46-035.

L'opérateur dresse la liste des unités de repérage suivant le descriptif du programme des travaux :

- dans chaque local ;
- dans les parties communes intérieures et extérieures ;
- dans les escaliers ;
- au niveau de la couverture.

Cas particuliers :

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de repérage :

- l'ensemble des plinthes d'un même local (unité de repérage continue) ;
- l'ensemble des boiseries, décorations d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des marches et contremarches, garde-corps, balustres etc. d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des modénatures d'une façade (unité de repérage discontinue).

Chaque face d'éléments de construction communs à au moins deux zones de locaux différents (notamment portes, fenêtres, cloisons mobiles...) est une unité de repérage. En fonction du programme de travail, chaque unité de repérage doit être rattachée à un local.

D-2 L'IDENTIFICATION DES REVÊTEMENTS ET MATÉRIAUX

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent document, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, ...), le polystyrène, les carrelages et faïences.

Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux

et produits susceptibles de contenir du plomb.

D-3 STRATEGIE DE MESURAGE

Dans chaque local, toutes les unités de repérage identifiées au préalable dans les zones de repérage font l'objet d'une mesure avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb. L'opérateur de repérage définit le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'unité de repérage et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées, elles sont prises à des endroits différents et répartis de façon pertinente (par exemple : parties hautes et basses d'un même mur).

Sur chaque unité de repérage, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte.

Pour une unité de repérage définie (même historique et recouvrement) au moins deux mesures sont effectuées. Si les résultats sont cohérents l'unité de repérage est validée. Si les résultats sont incohérents, l'opérateur décomposera l'unité de repérage définie initialement en plusieurs unités de repérage distinctes et complètera les mesures jusqu'à obtenir des résultats cohérents pour la ou les unités de repérage définie(s).

Pour les unités de repérage qui ont des surfaces ou des longueurs importantes, l'opérateur réalisera des mesures complémentaires.

D-4 CHOIX DES POINTS DE MESURES

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Dans tous les cas, les mesures seront réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic et des travaux à effectuer.

En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur -seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées sur une UD elles seront prises à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Toutes les mesures effectuées par UD doivent être consignées dans le rapport sous réserve d'écarter les valeurs aberrantes. Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire par méthode ICP ou acide /soluble.

D-5 RELEVÉ DES MESURES

Les résultats sont consignés dans un tableau et exprimés en mg/cm² pour la fluorescence X avec précision des incertitudes de mesures.

L'opérateur de repérage peut avoir recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire. Les résultats seront renseignés en mg/g.

L'opérateur de repérage n'a pas à se prononcer sur le niveau de risque que présentent les valeurs mesurées ou les constats visuels effectués, cependant, il joint à son diagnostic **une notice d'information**. Celle-ci vise à informer le donneur d'ordre et les entreprises de travaux du risque que présente le plomb et des mesures de prévention à mettre en œuvre le cas échéant.

E - SYNTHÈSE DE LA MISSION

E-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Cafétéria et médecin de prévention : Vol 1 (Entrée)	Cafétéria et médecin de prévention : Vol 2 (Bureau)
Cafétéria et médecin de prévention : Vol 3 (W.C)	Cafétéria et médecin de prévention : Vol 4 (Cafétéria)
Sous-sol 1 : Vol 5 (Dégagement)	Sous-sol 1 : Vol 6 (Archives 1)
Sous-sol 1 : Vol 7 (Archives 2)	Sous-sol 1 : Vol 8 (Archives 3)
Sous-sol 1 : Vol 9 (Archives 4)	Sous-sol 1 : Vol 10 (Archives 5)
Sous-sol 1 : Vol 11 (Archives 6)	Sous-sol 1 : Vol 12 (Ascenseur 1)
Sous-sol 1 : Vol 13 (Local)	RDC : Vol 14 (Cage escalier 2)
RDC : Vol 15 (Ascenseur 2)	RDC : Vol 16 (Distribution 1)
RDC : Vol 17 (Porche)	RDC : Vol 18 (Distribution 3)
RDC : Vol 19 (Cage escalier 1)	R+1 : Vol 20 (Cage escalier 3)
R+1 : Vol 21 (Ascenseur 3)	R+1 : Vol 22 (Distribution 4)
R+2 : Vol 23 (Ascenseur 4)	R+2 : Vol 24 (Cage escalier 4)
R+2 : Vol 25 (Distribution 5)	R+3 : Vol 26 (Ascenseur 5)
R+3 : Vol 27 (Cage escalier 5)	R+3 : Vol 28 (Distribution 6)
R+4 : Vol 29 (Ascenseur 6)	R+4 : Vol 30 (Cage escalier 6)
R+4 : Vol 31 (Distribution 7)	R+4 : Vol 32 (Distribution 8)
R+4 : Vol 33 (Cage escalier 7)	Facade bâtiment 4 : Vol 34 (Façade 1)
RDC : Vol 35 (Façade 2)	Sous-sol 1 : Vol 36 (Cage escalier 8)

E.2 LISTE DES LOCAUX NON VISITÉS

Localisation	Motif	Remarque
Néant	Néant	Néant

E-3 RÉSULTAT DES MESURES

Etalonnage

1	Etalonnage début	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur
2	Etalonnage fin	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur

TABLEAU DES MESURES

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Facade bâtiment 4 - Vol 34 (Façade 1)								
420	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
421	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
422	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 1								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1 - Vol 20 (Cage escalier 3)								
186	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
187	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
188	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
189	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
190	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
191	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
192	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
193	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
194	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
195	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
196	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
197	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
204	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1 - Vol 20 (Cage escalier 3)								
205	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
206	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
213	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
214	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
215	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
216	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
217	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
218	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 6								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1 - Vol 21 (Ascenseur 3)								
198	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
199	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
200	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 1								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1 - Vol 22 (Distribution 4)								
171	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
172	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1 - Vol 22 (Distribution 4)								
173	D	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
174	E	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
175	E	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
176	E	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
177	F	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
178	F	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
179	F	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
180	A	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
181	A	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
182	A	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
183	B	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
184	B	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
185	B	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
201	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
202	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
203	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
207	E	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
208	E	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
209	E	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1 - Vol 22 (Distribution 4)								
210	E	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
211	E	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
212	E	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 7								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+2 - Vol 23 (Ascenseur 4)								
249	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
250	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
251	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 1								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+2 - Vol 24 (Cage escalier 4)								
237	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
238	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
239	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
240	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
241	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
242	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
243	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
244	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
245	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+2 - Vol 24 (Cage escalier 4)								
246	C	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
247	C	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
248	C	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
255	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
256	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
257	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
264	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
265	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
266	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
267	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
268	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
269	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 6								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+2 - Vol 25 (Distribution 5)								
219	B	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
220	B	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
221	B	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+2 - Vol 25 (Distribution 5)								
222	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
223	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
224	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
225	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
226	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
227	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
228	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
229	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
230	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
231	E	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
232	E	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
233	E	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
234	F	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
235	F	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
236	F	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
252	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
253	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
254	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
258	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+2 - Vol 25 (Distribution 5)								
259	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
260	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
261	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
262	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
263	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 8								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+3 - Vol 26 (Ascenseur 5)								
294	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
295	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
296	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 1								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+3 - Vol 27 (Cage escalier 5)								
282	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
283	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
284	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
285	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
286	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
287	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
288	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+3 - Vol 27 (Cage escalier 5)								
289	D	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
290	D	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
291	A	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
292	A	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
293	A	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
300	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
301	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
302	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
309	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
310	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
311	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
312	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
313	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
314	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :		6						
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+3 - Vol 28 (Distribution 6)								
270	B	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+3 - Vol 28 (Distribution 6)								
271	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
272	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
273	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
274	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
275	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
276	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
277	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
278	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
279	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
280	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
281	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
297	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
298	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
299	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
303	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
304	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
305	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
306	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
307	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+3 - Vol 28 (Distribution 6)								
308	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 6								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 29 (Ascenseur 6)								
360	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
361	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
362	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 1								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 30 (Cage escalier 6)								
348	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
349	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
350	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
351	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
352	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
353	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
354	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
355	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
356	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
357	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
358	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 30 (Cage escalier 6)								
359	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
384	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
385	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
386	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
408	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
409	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
410	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
411	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
412	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
413	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 6								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 31 (Distribution 7)								
327	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
328	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
329	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
330	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
331	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 31 (Distribution 7)								
332	B	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
333	A	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
334	A	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
335	A	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
336	D	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
337	D	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
338	D	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
339	E	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
340	E	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
341	E	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
342	F	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
343	F	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
344	F	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
345	A	Mur plâtre peint-Mur2	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
346	A	Mur plâtre peint-Mur2	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
347	A	Mur plâtre peint-Mur2	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
390	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
391	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
392	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 31 (Distribution 7)								
396	C	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
397	C	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
398	C	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
399	C	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
400	C	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
401	C	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 9								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 32 (Distribution 8)								
363	E	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
364	E	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
365	E	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
366	F	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
367	F	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
368	F	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
369	G	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
370	G	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
371	G	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
372	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
373	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
374	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
375	H	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 32 (Distribution 8)								
376	H	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
377	H	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
378	A	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
379	A	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
380	A	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
381	I	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
382	I	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
383	I	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
387	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
388	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
389	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
414	I	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
415	I	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
416	I	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
417	I	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
418	I	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
419	I	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :		9						

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)								
315	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
316	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
317	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
318	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
319	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
320	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
321	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
322	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
323	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
324	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
325	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
326	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
393	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
394	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
395	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
402	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
403	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
404	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
405	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+4 - Vol 33 (Cage escalier 7)								
406	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
407	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 6								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)								
66	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
67	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
68	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
69	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
70	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
71	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
72	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
73	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
74	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
75	F	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
76	F	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
77	F	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
78	E	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
79	E	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
80	E	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
81	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
82	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 14 (Cage escalier 2)								
83	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
135	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
136	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
137	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
RDC - Vol 15 (Ascenseur 2)								
Nombre total d'unités de Diagnostic : 7								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
123	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
124	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
125	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 1								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 16 (Distribution 1)								
84	O	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
85	O	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
86	O	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
87	N	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 16 (Distribution 1)								
88	N	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
89	N	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
90	K	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
91	K	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
92	K	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
93	G	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
94	G	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
95	G	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
96	P	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
97	P	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
98	P	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
99	Q	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
100	Q	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
101	Q	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
102	R	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
103	R	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
104	R	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
105	A	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
106	A	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
107	A	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
108	B	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
109	B	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
110	B	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 16 (Distribution 1)								
111	C	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
112	C	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
113	C	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
114	D	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
115	D	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
116	D	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
117	E	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
118	E	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
119	E	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
120	G	Mur plâtre peint-Mur2	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
121	G	Mur plâtre peint-Mur2	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
122	G	Mur plâtre peint-Mur2	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
138	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
139	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
140	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
159	O	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
160	O	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
161	O	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
162	O	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 16 (Distribution 1)								
163	O	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
164	O	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
165	O	Porte bois peint (Dormant)-Po2	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
166	O	Porte bois peint (Dormant)-Po2	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
167	O	Porte bois peint (Dormant)-Po2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
168	O	Porte bois peint (Ouvrant)-Po2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
169	O	Porte bois peint (Ouvrant)-Po2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
170	O	Porte bois peint (Ouvrant)-Po2	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 16

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 17 (Porche)								
54	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
55	C	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
56	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
57	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
58	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
59	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
60	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
61	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
62	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
132	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 17 (Porche)								
133	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
134	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
153	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
154	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
155	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
156	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
157	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
158	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :			5					
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 18 (Distribution 3)								
33	F	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
34	F	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
35	F	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
36	E	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
37	E	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
38	E	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
39	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
40	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 18 (Distribution 3)								
41	C	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
42	B	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
43	B	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
44	B	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
45	A	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
46	A	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
47	A	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
48	H	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
49	H	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
50	H	Mur plâtre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
51	G	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
52	G	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
53	G	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
126	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
127	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
128	Planc her haut	Plafond plâtre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
147	H	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
148	H	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
149	H	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 18 (Distribution 3)								
150	H	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
151	H	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
152	H	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 9								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 19 (Cage escalier 1)								
18	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
19	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
20	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
21	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
22	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
23	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
24	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
25	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
26	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
27	A	Mur platre peint-Mur2	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
28	A	Mur platre peint-Mur2	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
29	A	Mur platre peint-Mur2	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
30	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
31	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
32	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 19 (Cage escalier 1)								
129	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
130	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
131	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
141	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
142	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
143	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
144	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
145	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
146	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 7								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC - Vol 35 (Façade 2)								
63	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
64	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
65	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic : 1								
N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Sous-sol 1 - Vol 36 (Cage escalier 8)								



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Sous-sol 1 - Vol 36 (Cage escalier 8)								
3	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
4	B	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
5	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
6	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
7	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
8	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
9	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
10	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
11	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
12	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
13	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
14	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
15	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
16	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
17	Planc her haut	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :		5						

F - INFORMATIONS SUR LES PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'EXPOSITION AU PLOMB

F-1 INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX EN PRÉSENCE DE PLOMB

Comment se contamine-t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant des particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de travaux,
- remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes.

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- choisir la technique d'intervention la moins polluante (exemple : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs).

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires - douches - sanitaires - restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- Des conseils dans le choix des protections,
- Une aide à l'information et à la formation,
- Une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

F-2 TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code de la Construction et de l'Habitat :

- Code de la Construction et de l'Habitation : Articles L.271-4 à L.271-6 (dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le Code de la Construction et de l'Habitation et le Code de la Santé Publique.

Code du Travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

- Code du Travail Articles R4412-59 et suivants du Code du Travail : Prévention de certains risques d'exposition aux agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.
- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
- Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en oeuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du Code du Travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le Code du Travail et le Code de la Santé Publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (équipements de travail) ;
- Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à R.231-54 du code du travail) ;
- Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.4512-7 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention
- Code de la Santé publique: Arrête du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

F-3 RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Documents techniques :

- Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999 ;
- Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP Décembre 2013 ;
- Document ED 909 Interventions peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels, INRS, Septembre 2013 ;

Sites Internet :

- Ministère chargé de la santé (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, ...) : <http://www.sante.gouv.fr> (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturnisme»)
- Ministère chargé du logement : <http://www.logement.gouv.fr>
- OPPBTP : <http://www.preventionbtp.fr>
- Agence nationale de l'habitat (ANAH) : <http://www.anah.fr/> (fiche Peintures au plomb disponible, notamment)
- Institut national de recherche et de sécurité (INRS) : <http://www.inrs.fr/>

G - ANNEXES

G-1 NOTICE D'INFORMATIONS

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, aussi si vous réalisez des travaux (rénovation, démolition) : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement !
La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Les peintures contenant du plomb ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

-s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb,

-s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb,

-s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

• Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre ;

• Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;

• Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;

• Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

• Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en oeuvre les mesures de prévention adéquates ;

• Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. Avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;

• Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

• Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb

• Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

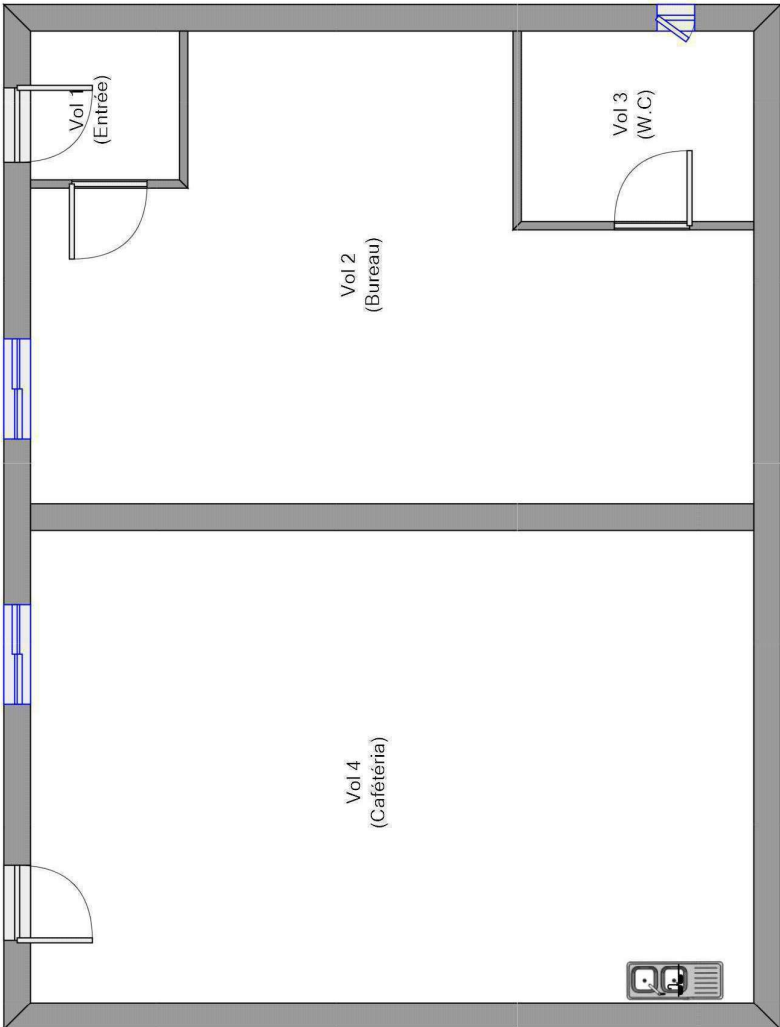
Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie).

Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement



Exemples de revêtements dégradés représentant un risque pour la santé. Plaquette d'informations disponible sur : <http://www.sante-sports.gouv.fr>

CAFÉTÉRIA ET MÉDECIN DE PRÉVENTION - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

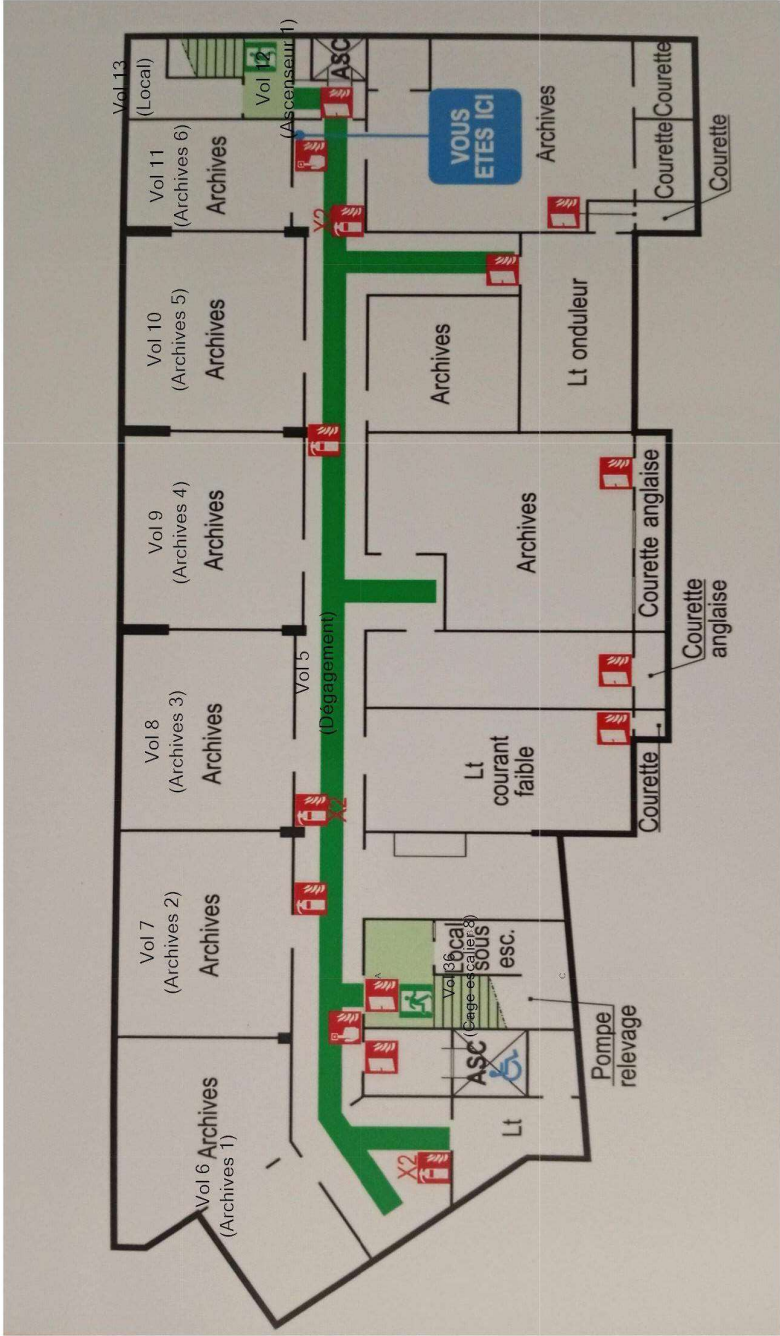
CAFÉTÉRIA ET MÉDECIN DE PRÉVENTION - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME		Référence: 002EW776713-1	
		Légende	
Technicien intervenant		PRANGERE GEOFFREY	
Adresse du bien 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY		Date intervention 23/02/2026	
Désignation Tribunal Judiciaire PARMELAN			



ENVIRONNEMENT

SOUS-SOL 1 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

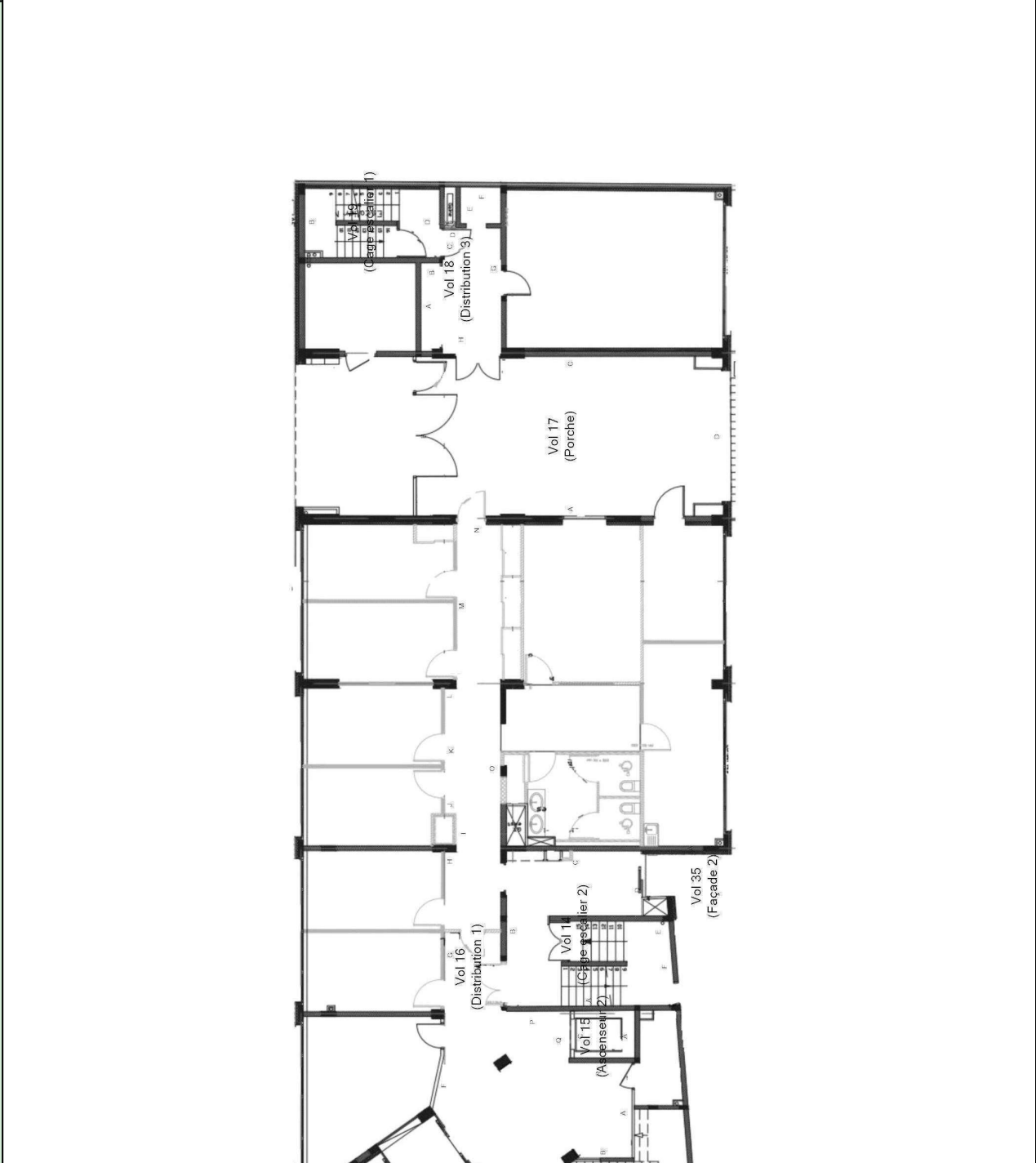
Référence: 002EW776713-1	
Légende	



Référence:
002EW776713-1

Référence:
002EW776713-1

Légende



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Tribunal Judiciaire PARMELAN	23/02/2026	PRANGERE GEOFFREY

Date intervention
23/02/2026

	Désignation
in	Tribunal Judiciaire PARMEIAN

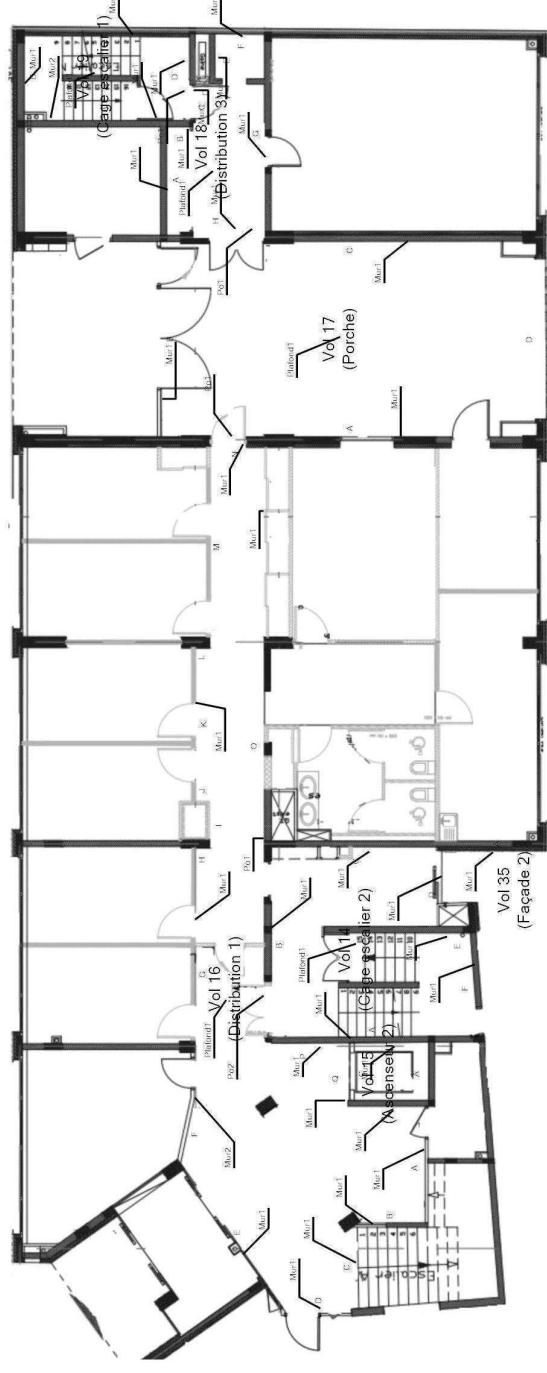
Adresse du bien	19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY
-----------------	---------------------------------------

AC Environnement, 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES. SIRET : 44135591400298 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120B Assurée par : HDI Global SE 76209471-30015 Tel : 0800400100 Fax : 04 77 44 92 48

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ÉLÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB

Référence:
002EW776713-1

Volume et élément contenant du plomb



Adresse du bien
19 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

Désignation
Tribunal Judiciaire PARMELAN

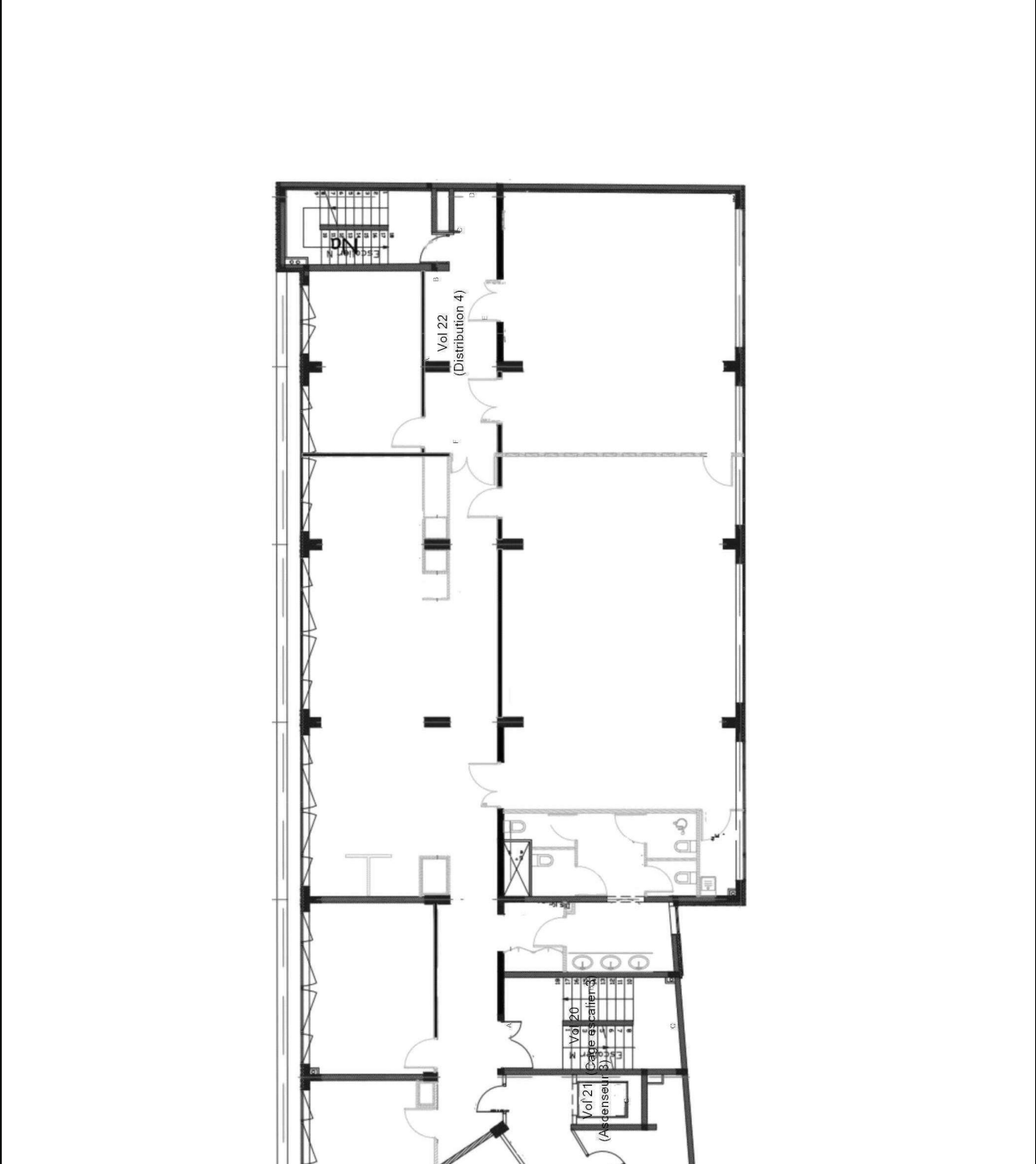
Date intervention
23/02/2026

	Technicien intervenant
	PRANGERE GEOFFREY

Référence:
002EW776713-1

Référence:
002EW776713-1

Légende



Adresse du bien	19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY
-----------------	---------------------------------------

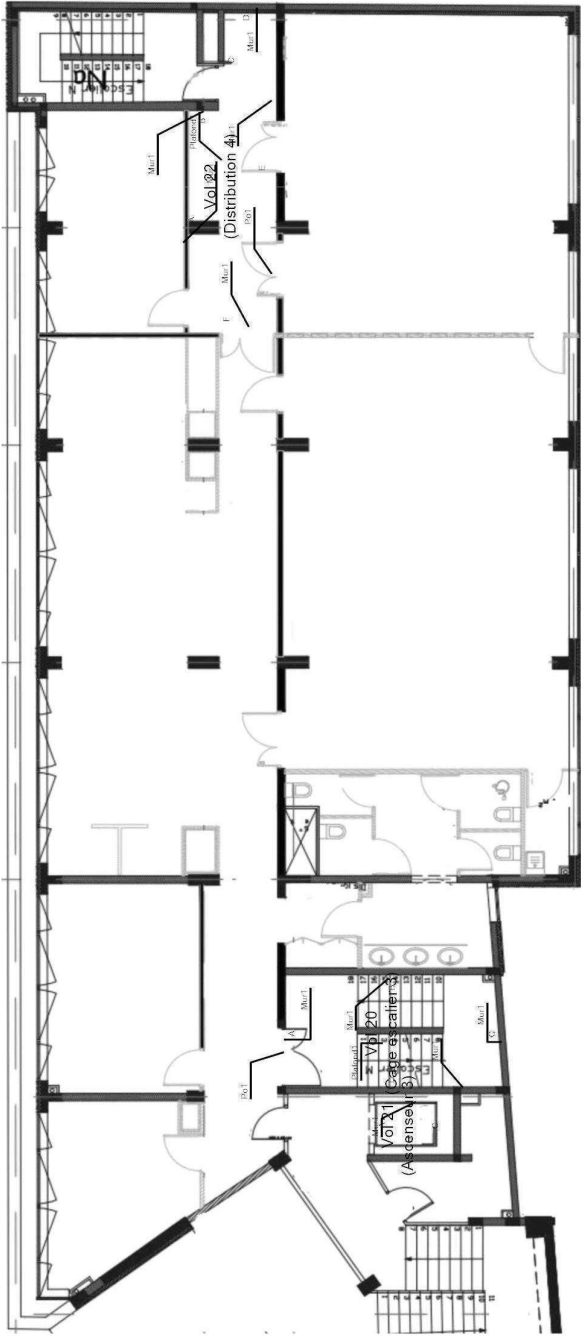
Désignation
Tribunal Judiciaire PARMELAN

Date intervention
23/02/2026

Technicien intervenant
PRANGERE GEOFFREY

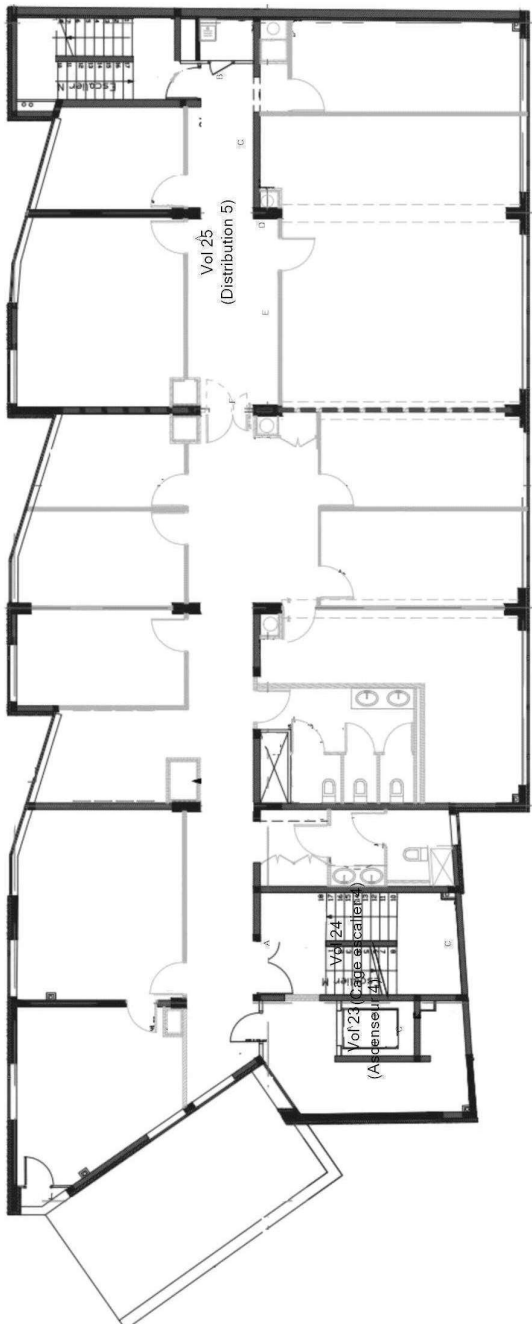
R+1 - PLAN DE REPÉRAGE - ELÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB

Référence: 002EW776713-1											
	Légende										
	Volume et élément contenant du plomb										



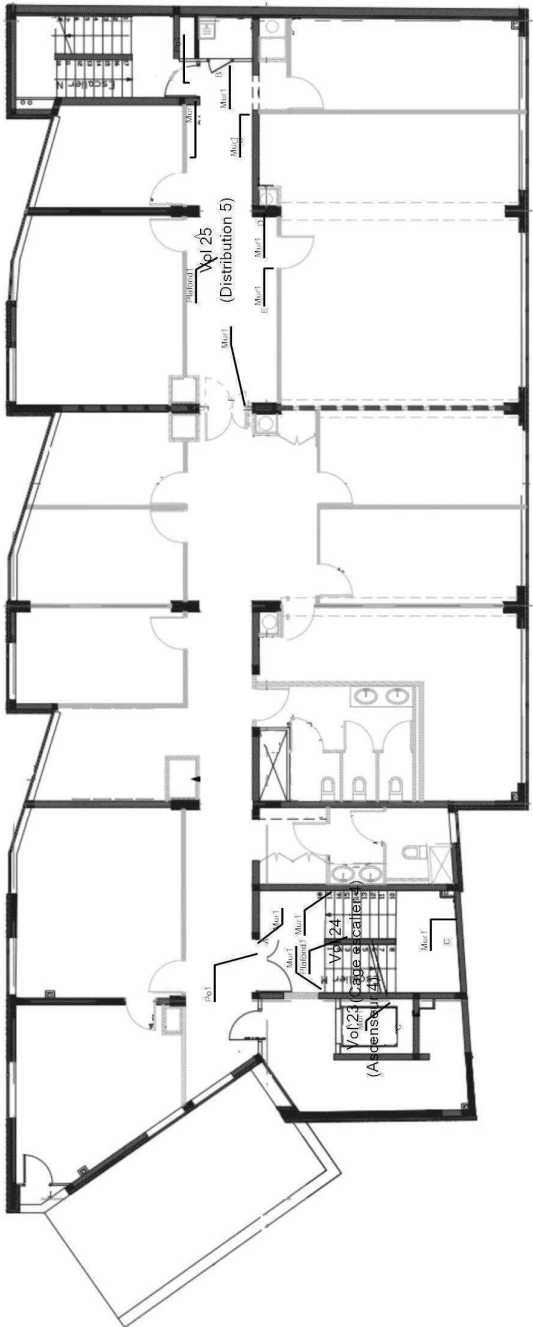
 AC Environnement	Adresse du bien 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Désignation Tribunal Judiciaire PARMELAN	Date intervention 23/02/2026	Technicien intervenant PRANGERE GEOFFREY

R+2 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

R+2 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME				Technicien intervenant	
Référence: 002EW776713-1				PRANGERE GEOFFREY	
Légende					
Adresse du bien 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY		Désignation Tribunal Judiciaire PARMELAN		Date intervention 23/02/2026	
 AC Environnement, 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES, SIRET : 44135591400298 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120B Assurée par : HDI Global SE 76208471-30015 Tel : 0800400100 Fax : 04 77 44 92 48					

R+2 - PLAN DE REPÉRAGE - ELÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB

Référence: 002EW776713-1												
	Légende											
		Volume et élément contenant du plomb										



 AC Environnement, 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES, SIRET : 44135591400298 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120B Assurée par : HDI Global SE 76208471-30015 Tel : 04 77 44 92 48	Adresse du bien 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Désignation Tribunal Judiciaire PARMELAN	Date intervention 23/02/2026	Technicien intervenant PRANGERE GEOFFREY

R+3 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

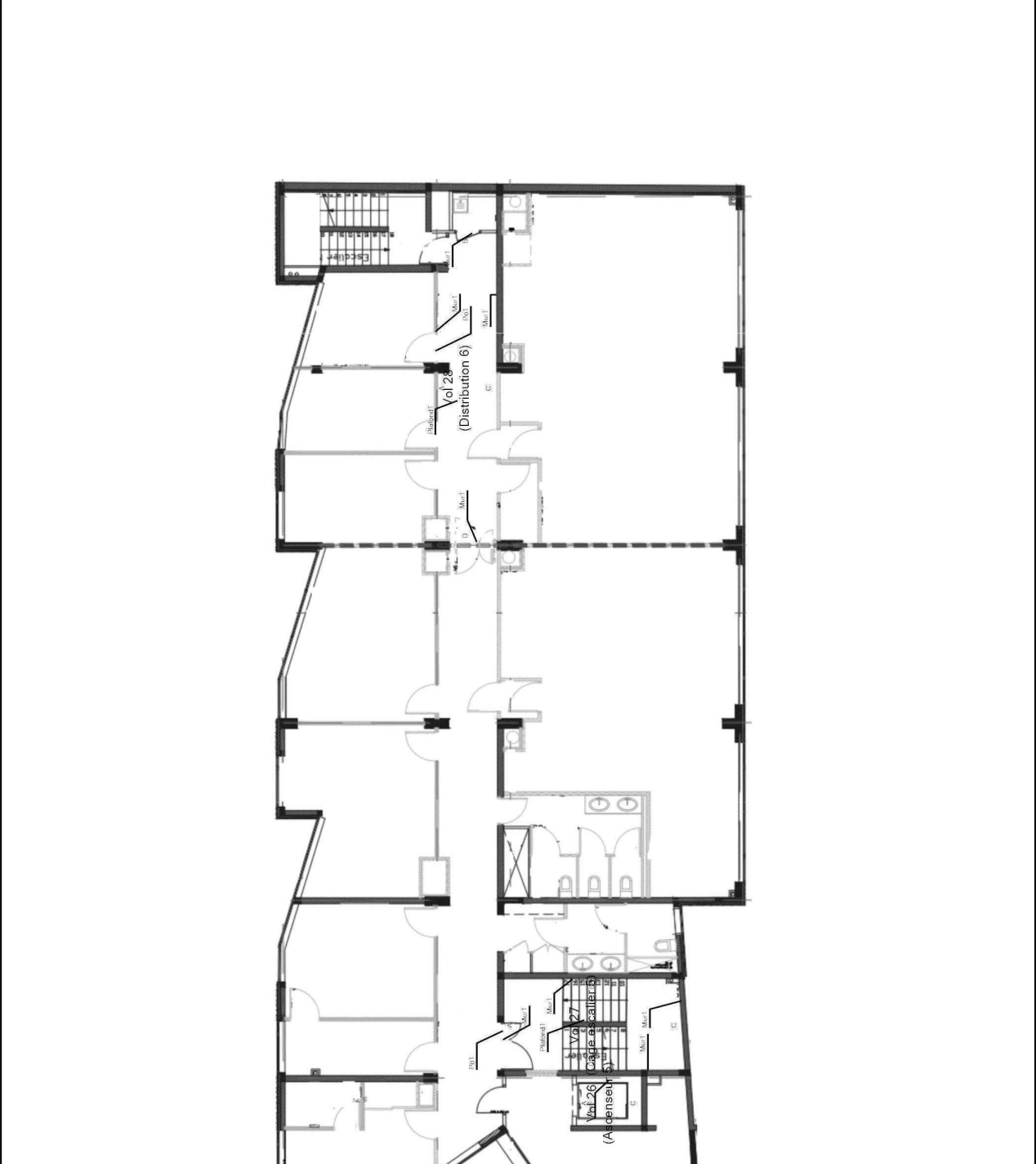
R+3 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Référence:
002EW776713-1

Référence:
002EW776713-1

Légende

Volume et élément contenant du plomb



ENvironnement
ADEME

Adresse du bien
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY

Désignation
Tribunal Judiciaire PARMELAN

Date intervention	23/02/2026
-------------------	------------

Technicien intervenant
PRANGERE GEOFFREY

R+4 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

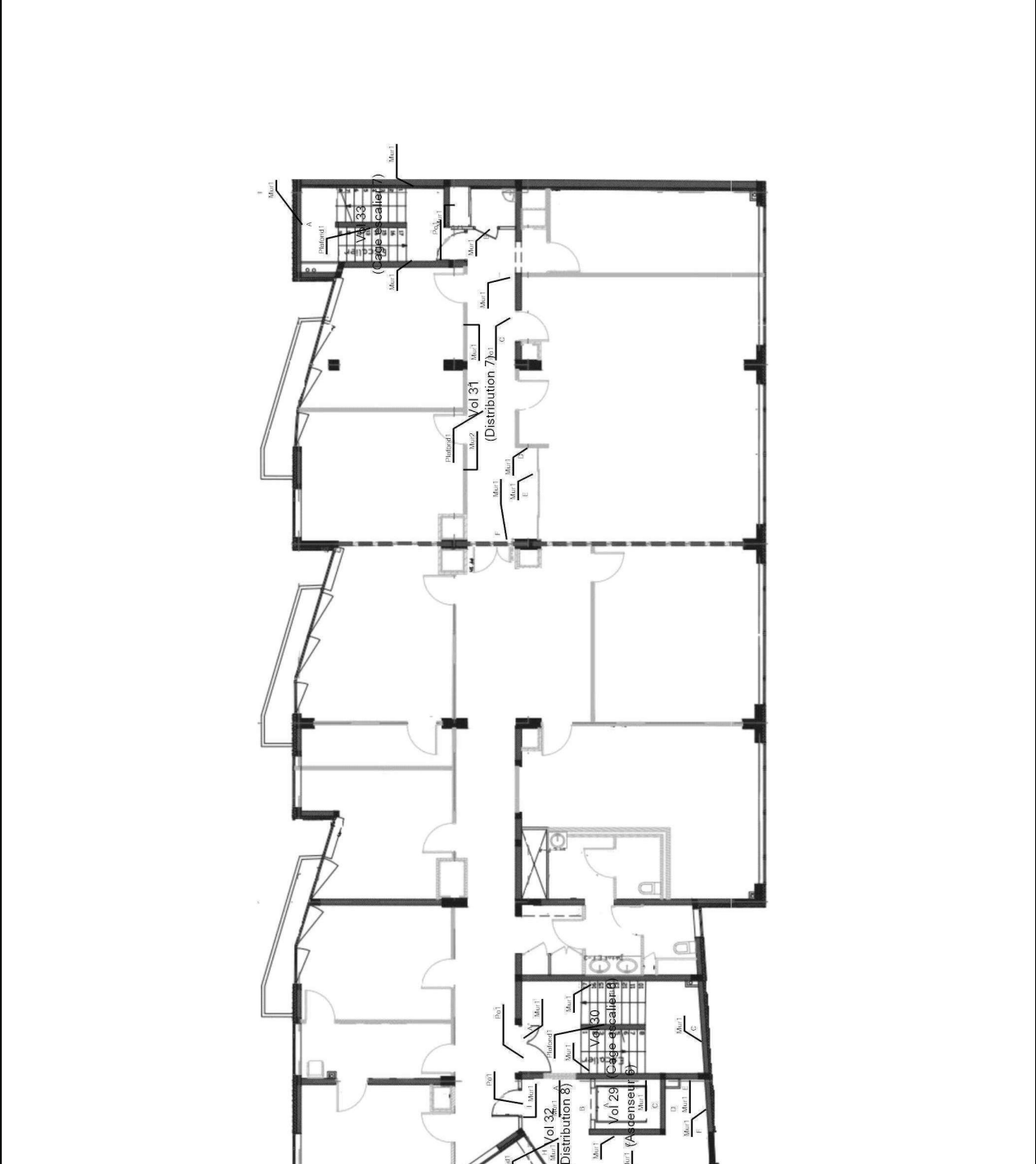
R+4 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																</	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----	--

Référence:
002EW776713-1

Référence:
002EW776713-1

Légende

Volume et élément contenant du plomb



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Tribunal Judiciaire PARMELAN	23/02/2026	PRANGERE GEOFFREY

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Tribunal Judiciaire PARMELAN	23/02/2026	PRANGERE GEOFFREY

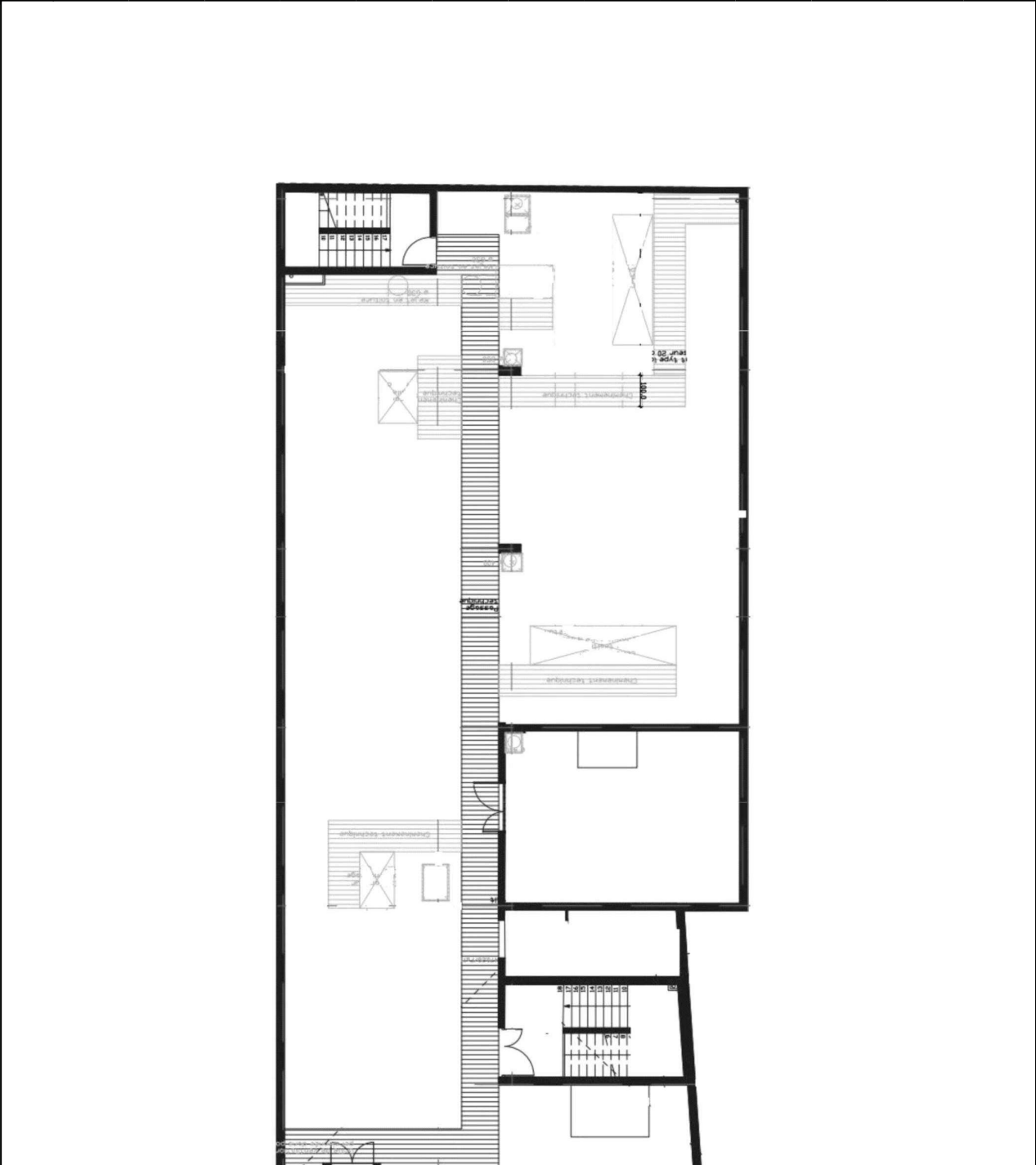
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Tribunal Judiciaire PARMELAN	23/02/2026	PRANGERE GEOFFREY

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Tribunal Judiciaire PARMELAN	23/02/2026	PRANGERE GEOFFREY

AC Environnement, 64 Rue Clément Ader 42153 RORGES, SIRET : 44135591400298 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120B Assurée par : HDI Global SE 76208471-30015 Tel : 08000400100 Fax : 04 77 44 92 48

R+5 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME	Référence: 002EW776713-1
--	-----------------------------

Légende

[illegible]

Désignation
Tribunal Judiciaire PARMELAN

Technicien intervenant
PRANGERE GEOFFREY



FACADE BÂTIMENT 4 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

Référence: 002EW776713-1	
Légende	



	Adresse du bien 19 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY	Désignation Tribunal Judiciaire PARMELAN	Date intervention 23/02/2026	Technicien intervenant PRANGERE GEOFFREY

FACADE BÂTIMENT 4 - PLAN DE REPÉRAGE - ÉLÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB

Référence:
002EW776713-1

Volume et élément contenant du plomb



ENvironnement
ADEME

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance 2026 AC 1/2

Assurance 2026 AC 2/2

Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20268
92055 Paris La Défense Cedex
T : +33 (0) 1 44 05 56 00
F : +33 (0) 1 44 05 56 00

HDI

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

**VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° 76208471-30015 couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des échantillons bitumineux - recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIIP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de mine
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Tous Audits Énergétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Certificat de déconce - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevés de côtes et établissement de plans
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.
- Conception, développement de logiciels, logiciels, mise au point, développement et commercialisation de tous produits ou services informatiques Mélanges et électroniques ;

Commercial Register Hannover
HDI Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi-global

Commercial Register Hannover
HDI Platz 1, 30659 Hannover, Germany
VAT registration ID DE 21962872

Chairman of the Supervisory Board: Tordien Lise
Board of Management: Dr. Edgar Pils (Chairman),
Dr. Markus Ertmer, Dr. Dirk Hering, David Huhn,
Dr. Barbara Kneissner, Dr. Thomas Kubel,
Dr. Stefan Pankratz, Dr. Florian Strasser

Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20268
92055 Paris La Défense Cedex
T : +33 (0) 1 44 05 56 00
F : +33 (0) 1 44 05 56 00

HDI

- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Activités concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise.
- Relevés 3D et relevés de mesures et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Repérage des Fibres Céramiques Réfractaires (FCR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Assistance technique à l'optimisation thermique et énergétique des bâtiments et procédés.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les traitements des sujets liés au plomb

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	300 000 EUR	par sinistre
	500 000 EUR	par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Tous Dommages Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 15/01/2026 au 31/12/2026, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le lundi 19 janvier 2026 – RE/CT

HDI Global SE
HDI Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi-global

Commercial Register Hannover
HDI Platz 1, 30659 Hannover, Germany
VAT registration ID DE 21962872

Chairman of the Supervisory Board: Tordien Lise
Board of Management: Dr. Edgar Pils (Chairman),
Dr. Markus Ertmer, Dr. Dirk Hering, David Huhn,
Dr. Barbara Kneissner, Dr. Thomas Kubel,
Dr. Stefan Pankratz, Dr. Florian Strasser

Attestation sur l'honneur

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
- 35760 ST Grégoire - CPDI6825

**Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier**

N° CPDI6825 Version 003



Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur PRANGER Geoffrey

Est certifié selon le référentiel ICERT en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Sans Mention (1)
Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030	
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1)
Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030	
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1)
Date d'effet : 14/11/2023 - Date d'expiration : 13/11/2030	

En fin de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/liste-des-certifies>
Valable à partir du 01/09/2024.

Etienne Lamy

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire

CPE DIFR 11 rev19

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Mme Dominique BISAGA, présidente de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441 355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du 1 de l'article L. 271-4 du Code de la Construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L126-26 et L128-28-1 du même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 126-24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'audit énergétique prévu à l'article L126-28-1 du même code
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du même code.

Ceci s'applique aussi à toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est sous-traitrice d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 soumise au régime de la responsabilité civile professionnelle d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02/01/2025

Dominique BISAGA
Présidente



AC ENVIRONNEMENT
Siège social - 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
SIRET : 441 355 914 00298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Site : en contact : 09 00 00 00 00 - Tél : 04 77 44 92 48 - Fax : 04 77 44 92 48 - Email : contact@ac-environnement.com

ANNEXE: DOCUMENTS

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
- 35760 ST Grégoire - CPDI6825

**Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier**

N° CPDI6825 Version 003

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur PRANGERE Geoffrey

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 14/11/2023 - Date d'expiration : 13/11/2030

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>
Valable à partir du 01/09/2024.

Etienne Lamy

I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev09